



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT DU JURY

CONCOURS EXTERNES DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2010

SOMMAIRE

Introduction

Bilan session 2010

Epreuves d'admissibilité

Français

Mathématiques

Histoire Géographie

Sciences

Langue corse

Epreuves d'admission

Epreuve orale d'entretien

1^{ère} partie

Entretien

2^{ème} partie

- a) Littérature jeunesse
- b) Arts visuels
- c) Musique et chant

Langues vivantes

Corse

Anglais

Italien

Allemand

Espagnol

EPS

Le concours de recrutement de professeurs des écoles demeure très sélectif car il sert à vérifier la très grande polyvalence des candidats qui se destinent à l'enseignement dans le premier degré.

Les savoirs disciplinaires sont bien évidemment primordiaux, ainsi qu'une culture générale de bon niveau. Cette année encore, il est surprenant de constater d'incroyables carences de la part d'étudiants se destinant à professer. Certains candidats se sont ainsi montrés capables de confondre Kawasaki avec Nagasaki, Austerlitz avec Auschwitz, ou d'affirmer que la seconde guerre mondiale est à l'origine du nazisme !

Un professeur des écoles doit en outre apporter la preuve de plusieurs qualités appliquées à des domaines aussi variés que :

- la connaissance de l'enfant, de ses processus de développement et d'apprentissage, assortie d'une réflexion sur les conditions de la réussite et des origines de l'échec,
- la connaissance du système éducatif et de son environnement, c'est-à-dire de son histoire et de la profonde modernisation dont il fait l'objet depuis quelques années afin que l'Ecole pour tous garantisse la réussite de chacun,
- la connaissance des enjeux épistémologiques des disciplines enseignées, de la didactique, des méthodes d'enseignement et d'éducation passées et actuelles, connaissance sans laquelle il serait vain de chercher un sens à la liberté pédagogique,
- la capacité à s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, avec conviction et conformément aux règles de la grammaire et de l'orthographe, ainsi que l'exige le projet de transmettre la maîtrise de la langue qui seule permet aux hommes de réfléchir, de communiquer et de se représenter le monde avec exactitude et ambition.
- Le sens du collectif et du service public, à l'heure où l'on s'apprête à épouser pour plus de 40 ans une profession qui, sans travail en équipe, sans passion ni éthique de la responsabilité, ne saurait être efficacement exercée, avec l'altruisme et la générosité nécessaires.

Cette étendue du champ de compétences d'un professeur des écoles tient au fait que le « maître » ne fait pas seulement cours mais qu'il « fait classe », ce qui est tout autre.

Voici la réalité invariable du premier degré qui ne sera pas affectée par les nouvelles modalités des épreuves de la session 2011 du concours. C'est pourquoi les constats, analyses et conseils prodigués par les membres du jury dans les pages qui suivent demeureront précieux aux futurs candidats.

Je souhaite les plus grandes satisfactions professionnelles aux lauréats de la session 2010 à l'occasion de leur entrée dans le métier, ainsi qu'une heureuse issue aux candidats de la session prochaine.

Que toutes et tous soient remerciés de leur attachement à la cause de l'Ecole, que les Corses placent très haut pour le plus grand bonheur des professeurs et de leur hiérarchie qui oeuvrent dans l'académie à la réussite des enfants.

Lionel Tarlet,
IA-DSDEN de la Corse-du-Sud,
président du jury

**RAPPORT DU JURY
CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES**

2010

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Rapport établi par :

Mme Dominique ORSONI, IA-IPR de Lettres ;

Mme Corinne VOISIN, professeur agrégé de Lettres modernes.

L'épreuve est désormais bien connue des candidats ; le présent rapport s'attachera uniquement à dresser un bilan pour la session 2010 puisque la nature de l'épreuve est modifiée à partir de la session prochaine. Ce bilan gagnera à être complété par les rapports des sessions antérieures, où figurent des remarques toujours valables, que nous ne reprendrons pas ici en détail.

Le sujet proposé cette année porte sur les aspects pédagogiques et didactiques des pratiques d'écriture à l'école maternelle. Il n'est pas de nature à surprendre les candidats, l'importance des apprentissages mis en place à l'école maternelle étant fréquemment rappelée et soulignée par les programmes. De plus, il peut être rapproché du sujet de 2008 qui portait sur le travail de discrimination phonologique à effectuer à l'école maternelle, indispensable pour préparer l'apprentissage de la lecture au CP.

Cette année encore, la continuité thématique et problématique de l'ensemble du sujet est bien marquée : elle est aisément repérable et de nature à aider le candidat qui la perçoit et s'attache à en tirer parti. La question complémentaire renvoie explicitement au texte 2 de la synthèse et invite à l'utiliser pour traiter la question. Le candidat perspicace et bon lecteur est ainsi mis en situation de réussite.

La répartition des points s'effectue ainsi : huit points pour la synthèse, quatre points pour la question de grammaire et huit points pour la question complémentaire.

Les moyennes de l'épreuve sont les suivantes :

- Concours externe public : 8,81 (8,04 en 2009, 7,58 en 2008 ; 7,07 en 2007)
- Concours externe public spécial régional : 7,09 (7,5 en 2009, 6,81 en 2008 ; 7,41 en 2007)
- 3^{ème} concours public : 8,15 (8,07 en 2009, 7,05 en 2008 ; 6,12 en 2007)

SYNTHESE

La synthèse de documents « permet de mettre en évidence chez le candidat (...) la maîtrise de la langue française et la capacité de compréhension, ainsi que l'aptitude à composer et à rédiger ».

« A partir d'un dossier composé de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française, le candidat effectue une synthèse à partir d'une question relative au dossier ».

La synthèse est une épreuve permettant de détecter des aptitudes fondamentales :

- lire et comprendre des textes (ce qui réclame, certes, une information pédagogique suffisante pour repérer les problèmes abordés)
- organiser et exposer clairement une pensée cohérente
- écrire dans une langue bien maîtrisée.

Le sujet de cette session est proposé à partir d'un dossier sur la problématique des aspects pédagogiques et didactiques des pratiques d'écriture à la maternelle. Les textes choisis, proches dans le temps, semblent accessibles, convergents (ou tout au moins complémentaires), développent une thématique réaffirmée dans les derniers programmes de l'école primaire et permettent de porter un regard objectif sur la problématique. Celle-ci est posée et le plan suggéré par la consigne.

Aspects formels

➤ Introduction

Le thème du corpus a été clairement identifié et un effort de structuration est à noter. Les documents ont été caractérisés correctement mais cette caractérisation, quelquefois trop riche, a été redondante avec le développement. De plus, nous avons noté une tendance à diluer les caractéristiques des documents en indiquant la page, la date de parution, l'origine du document.

Dans bon nombre de copies, la problématique n'a pas été clairement dégagée et elle a été souvent confondue avec l'annonce du plan.

➤ Développement

- Critère de structuration

Les devoirs sont correctement organisés, aidés en cela par le contenu du sujet de la synthèse qui comporte des indications explicites.

Le libellé du sujet suggère un plan en deux parties, qui a été en général suivi par l'ensemble des candidats. Ces derniers ont parfois eu du mal à nettement distinguer les deux parties et n'ont pas toujours évité les redondances.

Concernant l'organisation de ces deux parties, on note un manque de dynamique : la mise en relation des textes à l'intérieur de chaque partie a été malaisée et, quelquefois, les deux parties se sont réduites à une juxtaposition de résumés qui confine au « catalogue ».

- Critère de neutralité :

Le critère d'objectivité a été respecté de manière générale. Peu de commentaires personnels ont été relevés.

- Critère de concision :

C'est le critère qui a été le moins respecté. Les étudiants ont eu des difficultés à reformuler les idées essentielles des textes d'où une tendance à la paraphrase et au montage de citations.

➤ Conclusion :

Bien qu'elle ne soit ni obligatoire ni attendue, elle a été relevée souvent dans les devoirs, dénotant chez les candidats le souci de faire un bilan de leur synthèse.

Observations sur le contenu

Beaucoup de synthèses sont moyennes et peu de copies attestent à la fois d'une compréhension rigoureuse des textes et de fermeté dans la restitution des idées. Nombre de copies révèlent une absence de maîtrise technique des règles de l'exercice.

En conclusion

D'une manière générale, l'épreuve est globalement assimilée par les candidats. Deux critères sont respectés : neutralité et structuration, un troisième l'est moins : la concision.

Nous renvoyons les candidats qui souhaitent des précisions sur la synthèse aux précédents rapports.

Critères du barème

Les points dans la synthèse ont été répartis de la façon suivante :

- introduction : 1,5 point ;
- développement (idées essentielles et référencées, qualité et propriété de la formulation, mise en relation des textes à l'intérieur de chaque partie, plan d'ensemble, classement des idées à l'intérieur des parties : 5,5 points ;
- guidage du lecteur (paragraphe, connecteurs, reprises, annonces, transitions, lisibilité) : 1 point.

L'absence de concision sur l'ensemble de la synthèse (on relève, en effet, de longues copies verbeuses) peut être pénalisée d'1 point, d'un demi-point pour une introduction trop longue. La longueur conseillée par le libellé est d'environ trois pages.

Éléments de corrigé

Structure du corpus

Le corpus est composé de trois textes relativement récents, proches dans le temps (2003-2006).

Le texte 1 (2006), extrait du document d'accompagnement des programmes, *Le langage à l'école maternelle* et le texte 3 (2005), extrait de l'ouvrage « Pour enseigner et apprendre l'orthographe » de Danielle Cogis ont une visée essentiellement pédagogique, montrant comment le fait de mettre des enfants non lecteurs en situation de production d'écrit contribue à la construction d'une compréhension du fonctionnement du système de la langue ; le texte 2 (2003) est un extrait d'un texte rédigé par Jacques David qui montre quels sont les

tâtonnements et les procédures mises en œuvre par les enfants d'école maternelle dans le chemin qui les mène à comprendre le fonctionnement du principe alphabétique.

1. Enjeux des pratiques d'écriture à l'école maternelle

La nécessité d'une sollicitation des élèves pour des actions d'écriture apparaît explicitement dans les trois textes : dans le texte 3, il est question de consacrer un temps suffisant aux activités d'écriture dès l'école maternelle afin notamment de favoriser la réflexion sur les « formes graphiques ». Point de vue rejoint par les concepteurs du T1 qui insistent sur la nécessité d'une pratique régulière et quotidienne et illustré par l'auteur du T2 (commentaire de la production d'Audrey, scolarisée en GS).

Les enjeux peuvent être formulés ainsi :

- « faire droit à l'envie d'écrire » manifestée par les enfants (T1)
- viser la « compréhension des lois de composition du système graphique » (T3) et l'approche de la langue écrite comme système normé
- favoriser la découverte des conventions propres à l'écriture du français (T2)
- permettre l'acquisition progressive du « principe alphabétique » en lien avec la compréhension du système de correspondance entre unités de la chaîne orale et unités de la chaîne écrite (T3) et par référence au concept linguistique de « double articulation » qui postule un double « découpage » (sémantique, phonémique) (T2)
- donner toute sa part au travail psycho-cognitif de l'enfant (T3)
- contribuer à réduire les décalages entre enfants, tant en ce qui concerne les savoirs que les représentations en amont de l'apprentissage de la lecture (T3).

2. Quel enseignement-apprentissage ?

2-1 Quel enseignement mettre en œuvre ?

- Un enseignement qui encourage les essais d'écriture « tâtonnée », d'écriture « inventée » (T1, T2, T3), seul ou avec l'aide d'un groupe de camarades (T1, T2)
- Un enseignement qui intègre la pratique de la dictée à l'adulte (T2)
- Un enseignement qui associe les pratiques d'écriture et la réflexion sur le fonctionnement de la langue écrite (T1, T3)
- Un enseignement qui place les élèves face à des problèmes d'écriture en stimulant leurs capacités d'analyse et de raisonnements par inférence et par analogie (T1, T3)
- Un enseignement qui ne se focalise pas sur les seuls aspects « figuratifs » de l'écriture (T3) et renseigne sur les compétences des élèves (T1, T2) et met l'accent sur les aspects procéduraux
- Un enseignement qui vise un équilibre entre les différents types d'activités (dictée à l'adulte, graphisme, copie, écrits tâtonnés et inventés- T3).

2-2 Quels apprentissages ?

- Découverte de l'organisation de l'espace, de la séparation du discours en mots, de l'ordre des mots et de la nécessité de la transcription de tous les mots (T1)
- Découverte des limites d'une notation directe des signifiés (procédé logographique)
- Construction progressive du système alphabétique (T1, T2) : unités syllabiques et infra syllabiques (T1, T2), construction du système de correspondances graphophonologiques (T1, T2, T3) préalable à la phase orthographique (T3)

- Hétérogénéité et complémentarité des procédures mises en œuvre : notation syllabique, procédure épellative, transcription des phonèmes...

GRAMMAIRE

Le texte officiel de présentation du concours est complété par le « texte de cadrage » du 20/09/2005 qui permet de circonscrire les modalités de cette deuxième partie de l'épreuve. « Un thème de grammaire peut faire l'objet d'une ou plusieurs questions. (...) conformément au programme du CERPE, la question peut porter sur le système phonologique, la syntaxe dans la phrase et dans le texte, la morphologie, le lexique, le système orthographique du français. (...) Il s'agit de s'assurer que les candidats dominent suffisamment les notions essentielles qui rendent compte du fonctionnement de la langue pour pouvoir les intégrer à leur enseignement futur. Il leur sera demandé de mobiliser leurs connaissances pour définir, classer, décrire des faits de langue, en justifiant les choix effectués. (...) »

Appréciation d'ensemble

Beaucoup de candidats ont obtenu de mauvaises notes à une question qui semblait *a priori* simple, révélant ainsi de graves lacunes dans des connaissances de base. Cette année, en effet, les questions de grammaire, de l'avis des membres du jury, ne nécessitaient pas une grande réflexion grammaticale.

Question 1

Il était attribué 1 point pour la réponse à cette question ; il fallait relever les phonèmes vocaliques dans la phrase extraite du texte 2 : « Papa et maman, je vous invite samedi [...] pour regarder des photos ». Le codage selon l'alphabet phonétique n'était pas attendu, ce qui simplifiait une question déjà très facile.

Les phonèmes vocaliques à relever étaient les suivants : **a ; an ; ou ; in ; i ; e ; o ; é**. Seul le relevé complet et juste des phonèmes vocaliques permettait de donner le point ; un demi-point a été attribué pour les réponses comportant un oubli.

Peu de candidats ont été en mesure de ne relever que ces seuls phonèmes.

Question 2

a) Il fallait tout d'abord relever un exemple des différentes graphies du phonème [s] (1 point).

Cinq transcriptions du phonème [s] étaient attendues : « c » dans *ce* ; « s » dans *section, sur, solutions* ; « t » dans *explications, section, solution* ; « x » dans *explications* ; « ss » dans *apprentissage*. Un relevé exhaustif des exemples pour justifier les graphies n'était pas exigé ; mais pour attribuer le point sur une question aussi aisée, le jury attendait les cinq transcriptions et attribuait un demi-point en cas d'oubli du « x ». Très peu de candidats ont relevé le « x » dans leurs copies.

b) Pour le relevé et le commentaire des valeurs de la lettre « s », deux points étaient attribués. Le jury a rencontré très peu de bonnes copies sur cette partie de la question. On n'attendait pas un classement particulier pour traiter cette réponse. Il fallait proposer le relevé

suyvant, assorti de commentaires explicatifs pour attribuer les points (variant de 0.25 à 0.5 selon la valeur de « s » et le degré de complexité dans le commentaire):

- la lettre « s » à l'initiale de mots pour un phonème [s] : *section, solutions, sur* ;
- la lettre « s » à valeur zéro (ou muet) du pronom personnel invariable : *nous* ; 4 « s » à valeur zéro qui sont des marqueurs de nombre : *explications métagraphiques, différentes solutions* ;
- la lettre « s » consonne latente qui n'est pas prononcée lorsque le mot suivant commence par une consonne ou qui transcrit le phonème [z] lorsque le mot suivant est une voyelle : *nous appuierons, des explications* ;
- la lettre « s » transcrit le phonème [z] entre deux voyelles : *analyse* ;
- la lettre « s » doublée transcrit le phonème [s] entre deux voyelles : *apprentissage*.

Conseils aux candidats

Le texte de cadrage n'indique pas quelles peuvent être les « notions essentielles » qu'il faut « suffisamment dominer ». On peut cependant faire quelques hypothèses raisonnables :

- ce sont *a priori* les notions qui figurent dans les programmes de l'école primaire et qui constituent les savoirs sur leur langue que les élèves doivent posséder pour entrer au collège.
- ce sont aussi les notions essentielles énoncées dans les programmes du collège. Un futur professeur des écoles se doit en effet d'avoir au moins le niveau requis à la fin de la 3^{ème}, dernière classe dont les programmes comportent de la grammaire. Un manuel de grammaire de 3^{ème} récent peut être très utile pour se familiariser avec la grammaire scolaire actuelle qui prend pour objet d'étude tant le texte que la phrase, et comporte des notions ancrées dans la tradition ainsi que des bases de grammaire de texte et de grammaire de l'énonciation.
- Il faut d'ores et déjà envisager que des problèmes de grammaire convenus puissent être posés à l'avenir.

Bibliographie indicative

- Grammaire 3^{ème}, Bordas 2003 – Meunier André, Paul Joëlle (une grammaire scolaire complète, dans l'esprit du concours et bien conçue pour s'entraîner seul).
- Enseigner les outils de la langue avec les productions d'élèves, Bordas 2005 – Cappeau Paul, Roubaud Marie-Noëlle (cet ouvrage propose de nombreuses analyses de productions d'élèves ciblées et mises en relation avec des activités de grammaire et d'orthographe).
- Grammaire méthodique du français, PUF 3^{ème} édition 2004 – Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René (grammaire de référence à consulter pour approfondir un thème de grammaire et répondre à des questions plus pointues).

QUESTION COMPLEMENTAIRE

Bien que les candidats n'aient pas encore d'expérience effective de l'enseignement, cette partie de l'épreuve s'inscrit dans une dimension nettement professionnelle. Ses enjeux sont clairement exprimés dans la note de commentaire de l'arrêté du 10 mai 2005 qui présente les deux principaux objectifs de l'épreuve de français : « L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise de la langue française et la capacité de compréhension, ainsi que l'aptitude à composer et à rédiger, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement du français à l'école primaire ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe. »

Cette année encore, on note une cohérence étroite entre la synthèse et la question complémentaire qui propose un corpus de documents relatifs à l'écriture en grande section de maternelle.

Les deux questions du sujet 2010 demandent une analyse de productions écrites d'élèves en grande section de Maternelle et pour la deuxième question, les candidats doivent prendre appui sur le document 2 du corpus de la synthèse.

Question 1

Appréciation d'ensemble

On peut dire que dans l'ensemble les candidats ont un peu mieux réussi cette épreuve que les années antérieures où bien souvent une page de manuel était proposée à l'analyse. Cette réussite s'explique aussi par le fait que les candidats qui faisaient l'effort de décrire ce qu'ils voyaient étaient à peu près assurés d'obtenir une partie des points. Cette réussite ne révèle donc pas une hausse qualitative des copies mais s'explique plutôt par le sujet qui, cette année, était moins technique. De plus, les textes du corpus proposaient une aide précieuse pour reconnaître des procédures. Pour autant la plupart des copies n'ont pas proposé de réponses probantes du point de vue de l'analyse. La simple description n'est pas vraiment dépassée et souvent les candidats ont proposé des réponses répétitives

Eléments de réponse

Nous proposons une réponse qui analyse successivement chaque production :

Deux élèves ont parfaitement compris le fonctionnement alphabétique : Axel et Gabriel.

1. **Axel** a écrit les quatre mots du corpus. Sa connaissance de la langue écrite est précise au point qu'il trace **l'accent sur le « e » de vélo pour transcrire le phonème [e]**. On peut souligner que les compétences d'Axel dépassent le niveau de compétences attendues pour un élève de grande section.

2. **Gabriel** fait également preuve d'une bonne connaissance de ce fonctionnement car **la transcription des mots dictés est phonétiquement correcte si ce n'est l'absence de**

l'accent sur le « e » du mot vélo. Cependant la production de Gabriel montre que **la segmentation de la chaîne écrite en mots n'est pas maîtrisée**, Gabriel faisant figurer un blanc typographique entre les syllabes d'un même mot.

3. La production d' **Adrien** montre que l'enfant analyse les composantes sonores des mots qu'il doit écrire et qu'il met en place une **procédure phonographique pour les transcrire, procédure plus ou moins précise d'ailleurs** : transcription des phonèmes à l'initiale des mots (consonne ou voyelle) ; transcription partielle des autres phonèmes (à l'exception des voyelles) ; utilisation simultanée de la **procédure épellative pour transcrire le mot vélo**, la syllabe « vé » étant transcrite par la lettre v.

3. La production de **Kelly** témoigne d'un **niveau inférieur de compréhension du système d'écriture** : elle **ne maîtrise pas encore parfaitement l'écriture de son prénom et elle n'a pas encore compris que les lettres codent des phonèmes. Elle sait cependant qu'elle ne doit utiliser que des lettres de l'alphabet pour écrire les mots dictés, même si certaines graphies sont erronées.** Quelques suppositions dans le cas de Kelly : elle recopie soit un des mots présents dans l'affichage de la classe soit un tronçon de l'alphabet pour exécuter la tâche. **Kelly fait certainement une relation entre longueur de la chaîne écrite et longueur de la chaîne orale**, la quantité de lettres mobilisées pour écrire des mots de deux syllabes étant plausible (sauf le premier mot). Enfin **sa production graphique est bien organisée dans l'espace de la page.**

4. **Ludivine est l'élève qui a le moins de connaissances sur le fonctionnement de l'écrit. L'écriture de son prénom n'est pas stabilisée**, comme en témoigne l'orientation du *n* dans la deuxième occurrence. Pour transcrire les quatre mots dictés, l'élève propose **six productions non organisées dans la page et sans correspondance chaîne sonore/chaîne écrite.** L'ensemble est émaillé de **pseudo-lettres ou de signes n'appartenant pas à l'alphabet.** Ludivine n'a sans doute pas complètement identifié les signes graphiques fonctionnant dans la langue écrite et elle n'a pas compris que seules les lettres sont utilisées pour écrire des mots.

Répartition des 5 points:

Analyse des productions : 1 point par production analysée avec nécessité de proposer deux arguments assortis de justifications. Tous les éléments de réponse proposés par le rapport ne sont pas attendus surtout dans le cas des productions de Kelly et de Ludivine.

Question 2

Appréciation

La plus grande difficulté pour les candidats a été d'être en mesure d'évaluer positivement la production, de valoriser des éléments dans cette production d'entrée dans l'écrit pour un très jeune élève. De nombreux candidats ont proposé des réponses longues et souvent délayées, qui pouvaient apparaître hors de propos ou très répétitives.

Éléments de réponse

Il fallait analyser la production d'Emile en identifiant la procédure utilisée par cet élève pour écrire la liste demandée.

On attendait que les candidats voient les éléments suivants :

- utilisation par Emile de plusieurs procédures ;
- analyse phonographique experte de cet élève qui s'attache à transcrire tous les phonèmes de la chaîne orale ;
- utilisation de la procédure épellative pour transcrire la syllabe « gi » avec la lettre « j », la syllabe « ca » avec la lettre « k », la syllabe « pê » avec la lettre « p » ;
- connaissance de l'existence de digraphèmes : *en* pour le phonème [ã] , *er* pour le phonème [e] ;

Toutefois des limites à la compétence de l'élève :

- inexactitude de transcription de certains phonèmes (*des ballons, des pêches à la ligne*).

La répartition des 3 points s'est faite en fonction du relevé exhaustif et de la pertinence de la justification. Ainsi chaque élément bénéficiait d'un demi-point, et de 0.25 point s'il n'était pas justifié.

En conclusion

Dans l'ensemble, les candidats éprouvent encore des difficultés à cibler clairement les enjeux didactiques de la question complémentaire. Pourtant, cette année encore, les documents proposés permettaient de dégager clairement ces enjeux à l'intérieur d'une séquence composée de trois séances.

La difficulté majeure rencontrée par les candidats demeure bien celle de développer une réflexion sur une situation d'enseignement. Il est, en effet, attendu de ceux-ci des qualités d'intelligence, des capacités de discernement et de jugement dans un domaine complexe : les situations d'enseignement.

On rencontre, trop souvent encore, des développements préfabriqués où sont plaquées des généralités convenues sur les notions abordées dans le dossier.

Conseils aux candidats

- Ils ne doivent pas perdre de vue qu'il s'agit du volet pratique du sujet qui s'appuie sur l'aspect théorique développé par le corpus.
- Il s'avère indispensable d'effectuer une lecture en profondeur des textes officiels (programmes, documents d'application ou d'accompagnement) pour en comprendre les principes, les axes essentiels et les articulations. Le repérage des continuités et des ruptures qui s'opèrent d'un cycle à l'autre s'avère indispensable afin de mener une analyse didactique opérante.
- Bien que l'on n'attende pas des candidats qu'ils soient des experts en didactique, leur réflexion n'est possible que si elle s'appuie sur des savoirs, une connaissance

théorique appropriée. La connaissance des textes officiels doit donc être complétée par une information didactique et pédagogique efficiente.

- Analyser est une opération intellectuelle qui requiert le repérage des éléments constitutifs d'un extrait de manuel (ou de préparations d'enseignant, de comptes rendus de moments pédagogiques...) et une volonté de cerner sa logique. On conseillera aux candidats d'observer divers manuels d'un même cycle pour situer chaque document dans ses choix didactiques. Des grilles d'analyse sont disponibles, par exemple, sur le site de l'Observatoire National de la Lecture.
- On attend des candidats qu'ils prennent position, qu'ils adoptent une position critique notamment quand des écarts apparaissent entre les intentions affichées et les mises en œuvre proposées dans les documents ou quand leur cohérence interne est prise en défaut. On attend donc une prise de responsabilité claire : la prudence excessive est à proscrire. L'étape antérieure, celle de l'analyse, est indispensable. Le candidat veillera toujours à appuyer son jugement sur une analyse rigoureuse et une argumentation se référant non à son opinion personnelle mais à des éléments vérifiables du fonctionnement.
- Un effort doit être fourni pour organiser la réponse de la manière dont sont formulées les questions. Il est ainsi possible, dans certains cas, de se libérer de l'obligation de rédiger entièrement sous forme de phrases complètes : on utilisera alors des listes hiérarchisées, des tableaux (particulièrement efficaces lorsqu'il s'agit de comparer plusieurs documents), des schémas qui peuvent mettre en évidence les phases d'une démarche.
- La rédaction de la question complémentaire a beaucoup d'importance et une bonne analyse peut perdre l'essentiel de sa valeur si la formulation est défailante. On conseillera aux candidats d'adopter une énonciation distanciée et de ne s'impliquer personnellement, en utilisant le « je », qu'avec précaution.

Session 2010 du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES

établi par

Jean-Dominique COGGIA , IA-IPR de mathématiques

Le sujet, qui comporte trois exercices et deux questions complémentaires, a semblé d'une difficulté raisonnable, avec une partie didactique très accessible à un candidat qui s'est sérieusement préparé. Les résultats sont cependant en deçà de ceux de la session précédente, montrant que les candidats ont été un peu déstabilisés par des thèmes moins classiques. Les exercices abordent des questions très proches des compétences du socle commun , et les questions complémentaires font une large part à des descriptions de documents, dont l'analyse pouvait être réalisée avec un certain bon sens, et en lisant attentivement l'énoncé, qui induisait parfois la réponse. Le jury est conscient que les candidats ne sont pas des enseignants expérimentés, mais il attend que le futur professeur d'école montre ses capacités de réflexion, en s'appuyant sur une bonne compréhension des objectifs de l'enseignement des mathématiques et une bonne connaissance des programmes et des documents d'accompagnement.

Le jury rappelle que l'apparente simplicité de certaines questions ne dispense pas d'une rédaction précise, qui reste un élément d'évaluation et de différenciation important ; en mathématiques le seul résultat demandé ne constitue pas une réponse suffisante, et, même si cela n'est pas précisé explicitement dans l'énoncé, il est attendu une démarche et une rédaction claires qui permettent de l'obtenir. A ce propos, le jury a été amené à tenir compte de certaines démarches correctes, mais s'appuyant sur des calculs antérieurs erronés. Cependant, une compétence essentielle est de savoir critiquer et évaluer la cohérence des résultats obtenus, et, si une erreur de calcul peut être compréhensible, ne pas revenir sur des résultats aberrants est inexcusable. Les candidats doivent savoir mettre en place une argumentation qui exploite clairement les hypothèses qui sont données, et utiliser à bon escient le vocabulaire mathématique de base, qui fait parfois défaut et est révélateur de l'impréparation de certains candidats.

Il est attendu une connaissance sans faille des notions enseignées dans le premier degré, particulièrement en ce qui concerne les calculs d'aires et de volumes, pourcentages, ainsi que les problèmes de conversions d'unités.

Est-il nécessaire de préciser que le futur professeur d'école doit être capable d'écrire dans un français correct et une orthographe irréprochable ? Le jury a malheureusement trop souvent constaté une maîtrise très approximative de l'orthographe et de la syntaxe. La qualité de la rédaction et de l'expression est un élément important de la prise en compte globale de la production du candidat. Il est donc conseillé de procéder à une relecture, car, même s'il ne s'agit pas d'une épreuve de français, ces éléments sont pris en compte dans l'évaluation globale de la copie.

Il est rappelé que l'anonymat des copies et la double correction, voire une correction multiple dans les cas estimés litigieux par le binôme de correction, constitué par un enseignant du premier degré et un enseignant du second degré, assurent une impartialité absolue. Une harmonisation des corrections permet en outre de gommer les différences qui pourraient exister entre les binômes.

Voici, détaillées dans chaque exercice, les remarques sur les productions des candidats, pointant sur les erreurs les plus fréquentes .

Exercice 1

Dans cet exercice il convient de justifier la nature du résultat obtenu en soustrayant d'un nombre à deux chiffres la somme de ceux-ci. Il a rarement été traité et a probablement déstabilisé de nombreux candidats qui n'ont pas vu dans la question la nécessité d'une preuve : la plupart des réponses a consisté à généraliser un nombre trop restreint d'expériences numériques. Si des expérimentations non exhaustives peuvent permettre de dégager des conjectures, elle doivent être confirmées par une démonstration.

Question complémentaire n° 1

Cette question complémentaire n'a pas posé de problèmes et de nombreux candidats ont compris les objectifs de l'activité qu'il s'agissait d'étudier, mais, sans doute inquiets devant la simplicité de la réponse, ils ont eu tendance à de longues dissertations, voire quelques réflexions surprenantes sur le nombre de doigts d'une main...Il est utile ici de répéter qu'il est important de bien lire les consignes et d'aller à l'essentiel en évitant un verbiage stérile. La dernière question de cette activité où il fallait comparer les deux activités étudiées, a été en général moins bien traitée.

Exercice 2

Cet exercice a pour cadre le pavage d'un carré par des triangles rectangles isocèles. Les deux premières questions ont été accessibles à une majorité de candidats, les compétences utilisées étant principalement de connaître le théorème de Pythagore et la formule donnant l'aire d'un carré. En revanche, dès qu'il s'agit de développer des capacités de raisonnement plus fines, que ce soit dans le domaine de l'arithmétique ou celui de la géométrie, le jury a constaté de médiocres performances. Ainsi les questions 3 et 4 de cet exercice n'ont pratiquement pas été traitées. Ce type d'exercice révèle des lacunes surprenantes dans le domaine des mathématiques pour des candidats bacheliers et même licenciés, qui défient le plus élémentaire bon sens , comme penser que la diagonale et le côté d'un carré ont la même longueur.

Question complémentaire n° 2

Il s'agit ici d'analyser les productions d'élèves de CM2 sur le calcul d'une aire complexe. Si certaines procédures utilisées par les élèves étaient faciles à découvrir, d'autres nécessitaient de dépasser une simple description, pour aller vers plus de finesse dans l'analyse, par exemple en remarquant des confusions aire-périmètre ou partie entière-partie décimale. Si pour de nombreux candidats la phase descriptive n'a pas posé de problèmes, c'est dans la capacité à analyser qu'ils ont en général été défaillants.

Exercice 3

Cet exercice étudie la composition d'un cocktail contenu dans un verre, modélisé par quatre faces d'une pyramide renversée surmontée d'un parallélépipède rectangle ; il est prétexte à effectuer plusieurs calculs de volume, de conversions et de pourcentages, et enfin d'étudier le patron d'un modèle réduit. Le jury constate que ce type d'exercice s'avère indispensable pour vérifier que de futurs professeurs d'école maîtrisent les opérations mathématiques de base que sont la connaissance des grandeurs et des unités, le calcul élémentaire sur les pourcentages et les fractions, ainsi qu'un minimum de vision dans l'espace. Force est de constater que trop de candidats sont encore loin de posséder ces compétences : est-il besoin de rappeler à des étudiants qu'un litre n'est ni 10 cm^3 , ni 1000 m^3 , que 80 cm n'est pas 240 cm^3 ? Le simple bon sens suffirait parfois à repérer une erreur de calcul ou de conversion. On trouve des contenances de notre verre de cocktail de 5 litres à 3000 litres, d'un coût de 0,005€ à 8000€ !

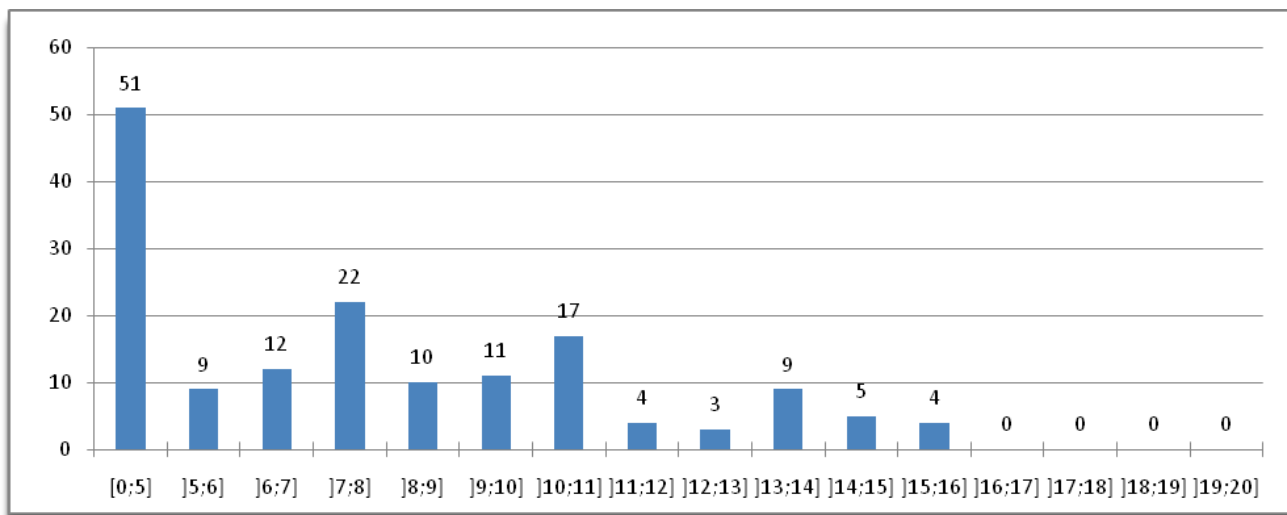
Très peu de candidats ont été capables de réaliser le patron du modèle réduit à l'échelle $\frac{1}{2}$ et ceux qui ont abordé la dernière question semblent ignorer l'effet d'une réduction ou d'un agrandissement sur un volume.

STATISTIQUES DE L'EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES

1) la moyenne pour l'ensemble des candidats a été de : 7,42/20

Année	2008	2009	2010
Moyenne sur 20	6,72	9,20	7,42

2) la répartition des notes a été la suivante :



Il faut noter que 32,48 % des candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5 sur 20, ont été ainsi éliminés (38,6%, en 2008 et 25,7 % en 2009). Ces pourcentages montrent la nécessité d'une préparation solide et d'un niveau équilibré dans toutes les disciplines pour être admis au concours.

Malgré un net infléchissement des notes par rapport à la session précédente, le jury se félicite de la qualité satisfaisante d'un nombre significatif de copies, au regard du nombre de places aux différents concours, puisque 25 % des candidats obtiennent une note supérieure à 10,5.

CERPE SESSION 2010 ACADEMIE DE CORSE

RAPPORT DU JURY D'HISTOIRE GEOGRAPHIE

Sur 157 copies corrigées nous avons eu cette année 66 copies mineures (majeures en Sciences) et 91 copies majeures en Histoire Géographie.

Hormis quelques copies, les améliorations en ce qui concerne l'orthographe (une quinzaine de devoirs ont été sanctionnés : entre 0,5 et 1,5 points retirés) et l'expression écrite se confirment.

Cependant, du fait d'un manque de connaissances et surtout d'un manque de méthode et de rigueur, la moyenne générale reste très faible et voisine de la session 2009.

Les problèmes de numérotation des copies par les candidats, problèmes remarqués les années précédentes, ont été corrigés.

EPREUVE MINEURE

GEOGRAPHIE : *A partir d'un ou plusieurs exemples choisis, vous présenterez l'organisation spatiale d'une zone industrialo-portuaire*

Les attendus :

- ◆ Le choix de la zone : Situation en France (cf Programme du concours) Marseille/Fos sur Mer, Dunkerque, Le Havre, Nantes Saint Nazaire ou Bordeaux-Bassens.
- ◆ Les facteurs de localisation : La politique d'aménagement du territoire dans les années 60 et 70. Les industries lourdes (sidérurgie, chimie en crise) sont plus favorisées sur le littoral. On construit dans les ports de vastes complexes.
- ◆ On attend alors une large description voire un croquis d'un complexe industrialo-portuaire avec les quais, les bassins, les terminaux pétroliers... et les usines traitant sur place les produits importés. Ne pas oublier les relations avec l'arrière pays (voies ferrées, autoroutes, conduites...) ainsi que le rôle d'interface.
- ◆ L'aspect environnemental peut être évoqué.
- ◆ A partir des années 1980, ces complexes souffrent à leur tour de la crise, de la concurrence internationale et la reconversion s'opère plus ou moins bien selon les lieux.
- ◆ En conclusion, le candidat peut ouvrir sur le monde et comparer avec d'autres zones industrialo-portuaires (exemple : au Japon).

Le sujet est souvent mal dominé :

- ◆ On se contente de l'aspect strictement portuaire avec des exemples parfois mal choisis (Bretagne, Paris !) et des connaissances très approximatives.

L'aspect industrialisation apparaît peu souvent. Les raffineries et la pétrochimie sont parfois évoquées mais rarement la sidérurgie.

- ◆ La connaissance très médiocre du vocabulaire géographique persiste. Les termes de littoralisation, importations, exportations, terminaux, arrière-pays, interface, mondialisation, friches industrielles... sont mal maîtrisés et souvent ignorés.
- ◆ Le croquis, lorsqu'il est choisi par le candidat n'est pas explicité par une légende ordonnée ou un commentaire succinct : il ne peut donc être suffisant.

HISTOIRE : Le bilan de la Seconde Guerre mondiale

Les attendus : Un exposé ordonné, structuré avec des idées regroupées en paragraphes :

- ◆ Une phrase d'introduction sur la guerre.
- ◆ Un plan présentant les principaux aspects du bilan : 1) humain (il est nécessaire de chiffrer le nombre de morts, les civils touchés, la shoah, les pays les plus touchés) et moral (découverte de l'horreur : crimes de guerre et crimes contre l'humanité) 2) économique (destructions importantes : exemples de villes, d'infrastructures dans de nombreux pays...) 3) géopolitique : changements de frontières ; occupations ; déclin de l'Europe occidentale et transfert de puissance vers les Etats-Unis et l'URSS. Création de l'ONU
- ◆ La conclusion peut ouvrir sur des conséquences : démographiques (déplacements de populations) ; décolonisation ; reconstruction ; guerre froide

Le sujet a parfois été mal compris :

- ◆ Des candidats confondent bilan et conséquences et sont ainsi entraînés vers des hors sujets préjudiciables. Plus grave : certains confondent la première et la deuxième guerre mondiale.
- ◆ Le bilan humain est rarement chiffré. De graves erreurs sont notées lorsqu'il est tenté
- ◆ Le bilan économique est peu évoqué de même que le bilan géopolitique.
- ◆ La Shoah forme souvent le principal paragraphe.

EPREUVE MAJEURE : *La civilisation gauloise*

PREMIERE PARTIE : LES ENJEUX SCIENTIFIQUES

Les attendus :

Le candidat doit, à partir des documents mis à sa disposition et en s'appuyant sur des connaissances personnelles, rédiger une réponse organisée et argumentée répondant au sujet proposé.

La notion de civilisation doit être maîtrisée.

Le candidat doit se servir des documents en les croisant et de ses connaissances personnelles pour traiter le sujet.

Un plan doit être proposé :

Introduction : Préciser qui sont les Gaulois ? Poser une problématique. Annoncer le plan de la partie scientifique.

Exemple :

1. **L'organisation sociale et l'habitat.**
2. **La richesse de la Gaule : agriculture ; artisanat ; commerce...**
3. **La religion.**

Conclusion : une civilisation brillante et convoitée : submergée par celle des Romains sans disparaître complètement.

Les constatations :

Le problème méthodologique apparaît comme la principale faiblesse : Comment traiter un corpus documentaire sans paraphraser les documents ?

Comment choisir les documents qui apportent des renseignements exploitables (texte scientifique) Avoir un regard critique sur certains documents (ex : texte de Jules César)

Comme les précédentes années, nous constatons les défauts suivants:

1° En ce qui concerne la forme :

- ◆ Une présentation des documents dans l'ordre donné qui reprend exactement la composition du dossier et qui n'apporte aucun élément nouveau au devoir. Il serait plus judicieux de réduire cette partie en classant les documents (ex : textes de contemporains, d'historiens, documents iconographiques.....)
- ◆ Un défaut de plan structuré.
- ◆ La mise en relation entre les documents n'est souvent pas réalisée.

- ◆ Certains candidats juxtaposent l'analyse de chacun des documents dans l'ordre donné sans construire un plan original correspondant au sujet et à leur problématique.

2° En ce qui concerne le fond :

- ◆ Un manque de connaissances en dehors de celles apportées par les documents.
- ◆ Dérive vers une paraphrase insuffisante.

DEUXIEME PARTIE : DIDACTIQUE

Cette partie est souvent délaissée, rapidement réalisée et souvent insuffisante (sans doute par manque de temps)

Il n'est certainement pas nécessaire de présenter de manière exhaustive une séance de cours mais de choisir des documents, d'énoncer des objectifs clairs en termes de savoirs, de savoir-faire et de proposer des activités originales, réalisables par les élèves.

Il n'est pas conseillé d'utiliser tous les documents car tous ne sont pas adaptés à des élèves de cycle 3.

Il n'est pas interdit de critiquer certains documents.

Comme pour les précédentes sessions, nous remarquons :

- ◆ Une connaissance des programmes un peu vague ou trop succincte. Le socle commun est très peu évoqué (une dizaine de copies seulement)
- ◆ Les pistes d'utilisation et les situations didactiques restent hasardeuses ou trop peu explicitées. Lorsqu'un document est choisi, il est souhaitable de proposer un questionnaire, les attentes et le corrigé.
- ◆ Les documents sont souvent repris les uns après les autres sans choix ni critique. Certains documents ne peuvent pas être présentés à des élèves (exemple : le texte scientifique de J.L. Brunaux)
- ◆ Un catalogue d'activités sans explications, sans attendus ni résultats est à proscrire.
- ◆ Les mêmes erreurs sont parfois retrouvées dans les objectifs transversaux.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Pour ce qui est de l'épreuve majeure, le candidat aurait avantage à :

- ◆ Lire attentivement les consignes
- ◆ Analyser les sujets en les limitant de manière plus stricte
- ◆ Structurer ses réponses
- ◆ Utiliser le bon vocabulaire

- ◆ **Mettre en relations les documents et utiliser ses connaissances**
- ◆ **Connaître les programmes et le socle commun**
- ◆ **Expliciter les situations pédagogiques proposées**
- ◆ **Soigner l'écriture, la présentation et l'orthographe**

D'autre part il est essentiel de bien gérer son temps et ne pas développer de façon exhaustive les sujets de l'épreuve mineure : Il serait bon de bien limiter le sujet, de sélectionner, d'aller à l'essentiel pour rédiger un paragraphe organisé et argumenté d'environ une vingtaine de lignes.

Cependant, quelques excellentes copies prouvent que des candidats savent se préparer avec sérieux et suivre les recommandations formulées.

agrégée

Alain PROST

IA IPR Histoire et Géographie

Denise GIORGETTI

Professeure

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

ÉPREUVE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CORRECTION SESSION 2010

-A- Textes officiels

Le jury recommande aux candidats de bien lire les textes qu'ils trouveront dans les documents suivants :

Rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école :

La note de service n°2000-078 du 8 juin 2000, parue au BO °23 du 15 juin 2000 – Plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école

Les objectifs pédagogiques du plan de rénovation (extraits de la note de service n°2000-078)

Le nouveau programme du primaire bulletin officiel hors série n° 3 du 19 juin 2008

Documents d'application et d'accompagnement des programmes :

Sur le site du CNDP : <http://www.cndp.fr>

Sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr>

Et le jury recommande aussi la consultation du site « La main à la pâte » à l'adresse : <http://www.inrp.fr/lamap/>

-B- L'épreuve écrite de sciences expérimentales et technologie

La durée de l'épreuve est de trois heures pour un coefficient de deux points. Cette épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

- la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire ;
- la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en faisant preuve d'esprit de synthèse pour prendre en compte, d'une part, les éléments d'une démarche d'investigation et d'esprit critique, d'autre part, le caractère rationnel d'une argumentation à destination des élèves ;
- l'aptitude à amener les élèves à s'approprier les savoirs scientifiques et/ou technologiques, les savoir-faire, les connaissances et les repères culturels prévus par les programmes et les « fiches connaissances » les accompagnant.

Programme de l'épreuve (BO n° 21 du 26 mai 2005) :

- Mesures et unités.
- Matière :
 - États et changements d'état
 - Mélanges et solutions
 - Propriétés physiques des gaz
- Énergie : Formes, transferts et conservation de l'énergie
- Lumière : Sources, propagation rectiligne de la lumière.
- Électricité : Générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations.
- Mécanique : Équilibre. Transmission et transformation de mouvements.
- Astronomie : La Terre, le système solaire et l'Univers
- Le vivant
 - Le cycle de développement
 - Les fonctions du vivant
 - la reproduction sexuée et non sexuée
 - les fonctions de nutrition : digestion, respiration, circulation
 - les fonctions de relation : fonctions sensorielles et modes de déplacement
 - Les êtres vivants dans leur milieu
 - notions de milieu et d'écosystème
 - l'action de l'homme sur son environnement
 - Le corps humain :
 - éducation à la santé : l'hygiène alimentaire, la prévention des conduites à risque, la pratique sportive
 - reproduction et sexualité

-C- Réflexions de la commission de correction sur l'épreuve 2010 :

La commission constate une diminution sensible des bons devoirs.

L'épreuve écrite a pour objectif d'évaluer les compétences attendues d'un futur professeur des écoles et la capacité qu'il aura à s'engager dans un enseignement des sciences à l'école primaire au terme de son année de formation.

En ce qui concerne la présentation, l'orthographe et l'expression écrite :

Beaucoup trop de candidats n'ont pas le niveau grammatical et orthographique requis.

Toutefois, les correcteurs reconnaissent les efforts de la plupart des candidats en ce qui concerne la lisibilité et le soin apportés aux copies. Les correcteurs invitent les candidats à poursuivre leurs efforts dans ce domaine.

Pour la première partie de l'épreuve :

En ce qui concerne les réponses aux questions de la première partie de l'épreuve, les correcteurs sont surpris par le manque de connaissances scientifiques de base de beaucoup de candidats en particulier lorsqu'ils doivent expliquer :

- les notions de densité ;
- le fonctionnement de mécanismes technologiques simples.

La commission constate que la plupart des candidats n'ont pas le niveau requis pour aborder une question simple de technologie. Un effort est attendu dans ce domaine pour atteindre les compétences exigibles en fin de troisième (socle commun).

Erreurs fréquentes pour la question I :

- Explications souvent très fantaisistes (« *après dix minutes d'observation, le flacon est toujours là !* »)
- Mauvaise lecture des questions (ex. l'aspect du mélange est oublié)

Erreurs fréquentes pour la question II :

- Question rarement traitée par les candidats ;
- Réponse techniquement incorrecte (pas de transformation d'énergie) ;
- Lacunes graves en technologie ;
- Explications souvent très fantaisistes : « *gratuité des parkings grâce à l'énergie solaire* » « *mouvement perpétuel* ».

Pour la deuxième partie de l'épreuve :

Malgré quelques bonnes copies, la commission a constaté :

- des explications fantaisistes en ce qui concerne la notion de « *puits de carbone* » ;
- la méconnaissance de la notion d'écosystème (« *l'écosystème est un système mis en place par la nature pour se protéger contre elle-même* »)
- des remarques simplistes : « *la nature sait ce qu'elle doit faire* », « *la forêt est peuplée d'arbres* »

En ce qui concerne les réponses aux questions de la seconde partie de l'épreuve, les correcteurs ont observé que la démarche d'investigation est mieux appréhendée, mais des incohérences entre les différentes étapes de la démarche persistent. La commission conseille le choix d'un seul problème tout au long de la démarche.

Les documents proposés ne doivent pas tous être utilisés dans leur ensemble et les candidats peuvent faire des choix en liaison avec la problématique scientifique.

-D- Conseils et recommandations

Les candidats doivent absolument connaître et maîtriser les contenus en termes de connaissances, capacités et attitudes figurant dans les programmes de l'école primaire et en particulier ceux du cycle 3.

Les candidats doivent s'inspirer des exemples de la démarche d'investigation présentée sur le site internet « la main à la pâte ».

Les candidats doivent maîtriser quelques éléments de culture scientifique indispensables au citoyen et à l'enseignant (au moins au niveau collège) : cycle du carbone, écosystème, connaissances élémentaires en technologie, etc....

Les candidats doivent lire attentivement le libellé des questions et s'en

Enfin, les correcteurs conseillent aux candidats de s'appropriier les contenus des fiches connaissances des documents d'application des programmes de l'école primaire, ainsi que ceux du collège dans les disciplines expérimentales et la technologie (site Eduscol).

CERPE spécial langue régionale – session 2010

Langue corse

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité « consiste en un commentaire guidé en langue corse d'un texte en langue corse en une traduction en français d'un passage de ce texte (durée de l'épreuve 3 heures, coefficient 2) ».

52 candidats ont composé (comme en 2009). Le vivier apparaît encore trop limité. La moyenne générale de l'épreuve écrite est de 8,44/20. Inférieure à celle de 2009, elle se rapproche de celle des sessions précédentes. La note la plus haute est 18/20 ; la note la plus basse est 0/20. 30 notes sont inférieures à 10/20 (57,7%), dont 15 (28,8%) inférieures à 05/20 et donc éliminatoires ; 22 notes se situent entre 10/20 et 16/20..

Détail des notes

Ont obtenu :

00	2 candidats
01	2 candidats
01,50	1 candidat
02,50	1 candidat
03	2 candidats
04,00	9 candidats
06,00	8 candidats
07,00	3 candidats
08,00	1 candidat
09,00	2 candidats
09,50	1 candidat
10,00	3 candidats
10,50	1 candidat
11,00	2 candidats
11,50	2 candidats
12,00	3 candidats
12,50	1 candidat
13,00	2 candidats
14	1 candidat
15	1 candidat
15,50	1 candidat
16,00	1 candidat
17	3 candidats
18	2 candidats

Le commentaire

Cette partie de l'épreuve, notée sur 20, représente 2/3 de la note globale. La moyenne générale est de 10,36, supérieure à celle des sessions précédentes. La note la plus haute est 20 /20 ; la note la plus basse est 00 /20. Il y a 27 notes inférieures à 10/20 dont 5 inférieures à 05/20.

Il s'agit d'un commentaire « guidé » : le texte à étudier est accompagné de quelques questions destinées à aider le candidat. Cela n'implique pas que le devoir doit répondre directement et successivement à ces questions, ni s'organiser par rapport à elles. Elles ont pour seul but de tracer quelques pistes et d'éviter au candidat le « hors sujet ». Il convient évidemment que, dans le cours du devoir, les différents aspects qu'elles suggèrent se trouvent en quelque manière traités. Plusieurs candidats se sont trop peu informés de ces éléments et ont présenté successivement des réponses aux différentes questions. Quand ces réponses étaient pertinentes et fondées sur une étude précise du texte, ils ont cependant pu obtenir des notes correctes.

Le fait qu'il s'agisse d'un commentaire d'un texte littéraire peut avantager les candidats provenant de filières littéraires ou linguistiques, qui en ont acquis les méthodes, et ceux qui, venant des études corses, connaissent l'évolution de la littérature en langue corse. Cette épreuve doit donc être préparée de manière systématique, au-delà de la connaissance même de la langue, qui y est nécessaire mais non suffisante.

La durée prévue (environ 2 heures sur 3 pour le commentaire) suppose qu'il atteigne une certaine longueur et ne laisse de côté aucun aspect important du texte. Les devoirs trop brefs ou superficiels risquent donc d'être sanctionnés. Le commentaire, qu'il soit suivi ou, plutôt, composé, ce qui paraît la solution la plus efficace, doit présenter une organisation claire et aisément repérable : une introduction, un développement structuré en plusieurs parties et une conclusion.

A BARCA DI A MADONNA

- 1 Daretu à i marosuli ch'o dicu ci hè l'Italia. Toccu settembre, u passa è veni cuntinu u di i battelli bianchi è gialli stancia, cum'è tutti l'anni. Tandù ùn sò più chè unu o dui à piglià issa direzione.
- Ghjuntu à tucchè l'orizzonte, u battellu esiteghja una cria è po trinca duv'ellu deve trincà. Hè
- 5 l'invernu è Taliani ne ghjunghje pocu è micca. Ellu, i chjama i Lucchesi, à posta da fà mi male. Mi porta à posta què ch'o vidissi a costa italiana di punt'à l'ochji è impaurì mi cum'è in i tempi di l'invasione. À l'epica u mare era culor'd'amaru è di zerga ritenuta. L'ondecì di nuvembre 1942
- 10 affacconu tutti davanti à Bastia. Ne era cupertu u mare tuttu, sin'à l'orizzonte. A ci aspettavamu ma ùn la vuliamu crede. Attuniti ci simu lampati tutti, muti, ver'di a Piazza è ver'di u portu subitu intesu di a nutizia ch'è no temiamu da parechji anni. L'avemu visti sbarcà, à stoli longhi. È aviamu
- 15 l'amaru in corpu. Elli ci sò sfilati à millaie sott'à l'ochji. À dè la franca, aviamu da fà à cunsiderà li suldati di guerra, sopra à tuttu i bersaglieri cù l'elmi tutti impiumacciti. « Guerrieri di carnevale ùn ti facenu nisun male » dicia un proverbiu inventatu à posta per l'occasione. Ma eranu l'invasori è i suldati francesi casernati in Bastia ùn sò stati tantu à lascià li piazza è postu : à quattu ore dopu meziornu, ùn ci ne era più mancu unu. Noi, chì pudiamu fà ? Emu fattu vista di ghjimbà u spinu è ci simu urganizati pè resiste. Avemu piattu l'arme per dopu. È avemu chjappu a machja.

- 1- Traducite i filari 1 à 10 da « Daretu à i marosuli » à « anni ».
- 2- Corsica chjappa trà Italia è Francia : cumu vi pare ch'ella possi esse sciolta, in modu pusitivu, issa cuntradizione oghje ghjornu ?
- 3- L'ufficializzazione di una lingua sottupunerà l'ubligazione d'aduprà la ? Date esempi scelti in altrò.
- 4- « Un dettu inventatu apposta per l'occasione » : cosa palesanu i detti in una sucietà ?
- 5- Issu passu viaghja trà testimonienza è puesia : qualessi sò l'arnesi stilistichi aduprati da l'autore da urganizà issu passu è veni ?

Le texte proposé est extrait du roman de Ghjacumu Thiers, *A barca di a Madonna*. Son auteur, né en 1945, professeur de langue corse à l'Université, y évoque la ville de Bastia depuis les années 1940 à travers la reconstruction par les personnages d'une mémoire incertaine. Il s'agit ici du débarquement des troupes italiennes à Bastia en novembre 1942, à la suite du débarquement allié en Algérie, et des réactions de la population, de la stupeur à la résistance. Un minimum de culture historique était donc fort utile. De même, la connaissance du roman et de ses personnages, si elle n'était pas indispensable, pouvait aider à structurer le commentaire.

Le style du texte va de la pure information à l'image poétique, et il importait de souligner ce mouvement incessant entre le témoignage et la vision littéraire. Il conduisait aussi à évoquer la complexité des rapports entre la Corse et l'Italie, même s'il ne fallait pas évidemment aboutir à un devoir d'histoire. Enfin le proverbe cité, inventé pour l'occasion, conduisait à réfléchir aux formes de pensée traditionnelle s'exprimant volontiers par proverbes.

Traduction en français :

Cette partie de l'épreuve, notée sur 20, représente 1/3 de la note finale sur 60. La moyenne générale, comme c'est souvent le cas, a été bien plus faible en traduction qu'en commentaire et fait baisser la moyenne globale de l'épreuve : elle n'est que de 4,06/20, inférieure à celles des années précédentes (6,81 en 2009, 4,6 en 2008, 5,93 en 2007). 24 copies, soit 46,15 %, ont zéro. La note la plus haute est 16,5/20. Seules 9 notes sont égales ou supérieures à 10 (17,31%).

:Plusieurs candidats font de longues omissions, dues parfois à l'ignorance mais plus souvent à de simples oublis, d'où une perte de points absurde qui peut hélas être décisive à un concours.

Le passage à traduire ne présentait pas de grande difficulté lexicale. Les quelques mots qui pouvaient être moins connus (*marosuli*, *cria*, *zerga*) devenaient clairs dans le contexte. Des candidats ont cependant traduit *aduniti* par « tous ensemble » en le confondant avec *aduniti*, ou *marosuli* par « reflets de la mer ». D'autres ignorances lexicales sont étonnantes : *toccu* rendu par « à l'approche de » ou *di punt'à* par « au fond de ».

La principale difficulté était de rendre dans un français clair et correct une pensée corse, avec une syntaxe, des métaphores et des ruptures de construction qui ne pouvaient être reprises telles quelles. Plus que la connaissance du corse, c'est souvent celle du français qui fait défaut — du moins celle de sa forme officielle, attendue ici, que

certaines ne différencient pas suffisamment du français régional parlé. On trouve ainsi des traductions mot à mot du corse comme « les passe et vient » pour « les allées et venues », ou « il me porte que je voie » au lieu de « il m'amène pour que je voie ». De même le *chi* causal du corse (« car ») ne saurait être rendu par « que ». L'accumulation d'erreurs minimales peut aboutir à une note fort basse. La qualité du français (syntaxe mais aussi orthographe) a donc été évaluée et si nécessaire sanctionnée. Des erreurs d'orthographe telles que « il les appellent », « la nouvelle que on craignait » sont inacceptables chez de futurs enseignants. L'enseignement bilingue suppose une bonne maîtrise de chacune des deux langues-outils et non leur mélange hasardeux.

RAPPORT DU JURY
CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES

2010

EPREUVES D'ADMISSION
EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Enseignement public - Session 2010 - Académie de Corse

Epreuve d'admission

Entretien professionnel – 1° partie

RAPPORT de JURY.

Mme Christiane Revest – Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Fabienne Delvarre – Inspectrice de l'Education Nationale
Mr Claude Janel - Inspecteur de l'Education Nationale

Chaque candidat a été accueilli par les membres du jury qui se sont individuellement présentés à lui. L'organisation générale de l'épreuve a été systématiquement rappelée. La durée de chacune des phases d'exposé ou d'interrogation a été scrupuleusement respectée.

L'exposé (10 minutes)

Comme lors des précédentes sessions, le temps imparti à l'exposé n'est pas toujours entièrement utilisé et le recours systématique aux notes de préparation demeure très fréquent. De manière bienvenue, un certain nombre de candidats est pourtant parvenu à s'en détacher ce qui leur a permis de rendre plus fluide et plus aisée la présentation des éléments choisis.

Cet exposé reste cependant plutôt linéaire et peu articulé à une problématique encore insuffisamment mise en évidence. Il est en effet trop souvent construit sur la seule description paraphrasée des « textes supports » étudiés.

Ce constat s'accompagne parfois d'une difficulté avérée à l'analyse et à la mise en perspective de connaissances ou de données.

Il en est de même pour la capacité à synthétiser qui se réduit, le cas échéant, à une phrase de conclusion qui ne rend pas toujours compte d'une étude construite et personnalisée.

L'approche critique du sujet de réflexion mériterait d'être proposée de manière plus affirmée.

De manière générale, la préparation de cette partie de l'épreuve peut être optimisée sachant

- que le propos développé doit être significatif d'une bonne maîtrise de la langue française (bon registre de langue et évitement d'erreurs syntaxiques grossières),
- qu'il s'agit de problématiser un domaine de réflexion,
- que l'argumentation développée doit se caractériser par
 - un appui sur une analyse juste des textes et sur des connaissances qui seront alors mises en perspective
 - une synthèse rendue possible grâce à une approche « croisée » de ces mêmes textes
 - le recours rapide à des exemples,
- que la conclusion proposée doit constituer le « point d'orgue » de l'argumentaire développé,

- que les membres du jury sont sensibles à la proposition de réponses directement liées aux questions posées.

L'entretien (15 minutes)

Le temps imparti à l'interrogation du candidat a pour but de permettre au jury de vérifier une capacité à faire état de connaissances relevant

- des obligations, des droits et des responsabilités du professeur des écoles
- des approches pédagogiques et didactiques de l'enseignement à l'école
- de l'histoire et du fonctionnement de l'école primaire (histoire, finalité, environnement).

De manière générale, les candidats ne parviennent pas à présenter les obligations et responsabilités des enseignants qui semblent peu appréhendées au delà de quelques éléments précis comme le respect des programmes, l'évaluation ou la communication avec les familles.

Les théoriciens de l'éducation sont trop peu cités, surtout lorsque le jury interroge sur ce sujet. Les références proposées sont alors, encore, et le plus souvent, plutôt anciennes et les théories de l'apprentissage peu connues au delà de leur simple désignation (behaviorisme, socio constructivisme, ..). Il est par ailleurs vivement conseillé d'éviter de citer des références lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées et qu'elles ne permettent alors aucun développement.

De la même manière, les concepts « d'évaluation » et de « pédagogie différenciée » qui apparaissent « incontournables » sont cités par les candidats sans être sous-tendus par des éléments précis même si de véritables connaissances ne sont pas attendues par le jury. Si la perception du fonctionnement de l'école fait référence à des éléments exacts autant que concrets (projet d'école, cycles, évaluations, socle commun), la perspective de son évolution n'est pas véritablement perçue. De manière plus précise, les éléments de la réforme de l'école primaire ne sont pas connus de la majorité des candidats.

La présentation d'une réflexion dans le domaine de l'éducation reste rare.

Il en est de même

- pour la connaissance de l'école primaire qui s'avère très inégale et encore souvent très approximative (sa finalité, son utilité, son fonctionnement, son organisation)
- pour la capacité à exprimer une approche construite et argumentée.

Le recours à l'expérience acquise au cours de stages de sensibilisation au métier d'enseignant ou de situations professionnelles antérieures est peu utilisé. Cela pourrait cependant constituer autant un appui pertinent qu'une possibilité concrète de mieux se projeter dans le métier d'enseignant.

Une prestation de bon niveau bénéficierait ainsi d'un propos concis, clair et argumenté. Les points d'appui pour l'argumentation, l'analyse, la mise en perspective et la cohérence de la réflexion doivent être encore recherchés. Il en est de même pour la qualité de l'expression qui doit rendre compte d'une bonne maîtrise de la langue française, que le sujet ait été préparé ou qu'il s'agisse de répondre à des questions qui ne peuvent être prévues.

L'ensemble des membres du jury apprécie qu'il soit fait référence, naturellement et à bon escient, aux valeurs républicaines qui fondent l'Ecole.

EPREUVE D'ADMISSION

Epreuve orale d'entretien

Seconde partie de l'épreuve

Domaine de la littérature de jeunesse

Rapport présenté par :

- madame Dominique ORSONI, IA-IPR de Lettres,
- madame Marie-Dominique ANDREANI, directrice école maternelle
- madame Maria CANONICI, professeur agrégé de Lettres modernes

Les rapports des sessions antérieures semblent avoir porté leurs fruits et l'épreuve paraît désormais mieux connue des candidats.

L'épreuve de littérature de jeunesse n'étant pas reconduite dans le futur concours de professeur des écoles, le présent rapport se bornera à dresser un bilan de la session écoulée et ne diffèrera guère, dans le fond comme dans l'esprit, des précédents. Nous renvoyons les candidats à ces derniers : ils y trouveront l'explicitation des critères qui ont guidé l'évaluation et celle des attentes du jury. Attentes et critères n'ayant pas évolué, leur lecture approfondie permettra de répondre aux éventuelles interrogations des candidats.

Une large majorité, en nombre toutefois inférieur à l'année précédente, (32 candidats sur les 50 admissibles) a choisi l'option « Littérature de jeunesse », sept candidats ayant choisi la musique et onze les arts visuels.

La distribution des notes est la suivante :

- sur 32 candidats, 2 candidats ont obtenu 15 et 16, ce qui correspond aux meilleures prestations,
- 9 candidats ont obtenu une note entre 13 et 12, correspondant à des prestations satisfaisantes,
- 12 candidats ont obtenu une note entre 11,5 et 10, correspondant à des prestations moyennes,
- 5 candidats ont obtenu une note entre 9,5 et 8, correspondant à des prestations insuffisantes,
- enfin 4 candidats ont obtenu une note entre 7 et 5, correspondant à des prestations faibles.

Note	05	5,5	07	08	08,5	09	09,5	10	10,5	11	11,5	12	13	15	16
Nombre de candidats	1	1	2	1	1	2	1	4	2	3	3	5	4	1	1

La moyenne de l'épreuve pour l'ensemble des candidats est de 10,6 : 10,8 pour le concours externe et 10 pour le concours externe régional.

Rappel du déroulement de l'épreuve

Cette partie de l'épreuve dure 25 minutes. Elle se déroule en deux temps et comprend :

- un exposé d'une durée totale de 10 minutes dont une partie correspond à une lecture à voix haute d'un extrait de l'ouvrage choisi
- un entretien de 15 minutes avec le jury.

« L'entretien permet de vérifier que le candidat a su construire une culture véritable de la littérature de jeunesse et s'est doté d'une réflexion littéraire et didactique suffisante. »

Les notes personnelles ne sont pas autorisées durant l'épreuve. Cela impose que la prestation orale soit bien préparée. Aucune note écrite sur le livre ou sur tout autre support n'est admise. Il n'est pas demandé d'apporter les livres évoqués dans le réseau mais leur présence est aussi appréciée. Il faut au moins un exemplaire original de l'ouvrage présenté (rapport 2008).

Les supports de l'épreuve

Si l'on a pu regretter l'année précédente une grande disparité dans la qualité matérielle des supports proposés au jury, les candidats de cette année semblent avoir tenu compte des recommandations du rapport précédent et fait l'effort de proposer un exemplaire de l'œuvre, des photocopies soignées ou en couleur. Un seul candidat a omis de prévoir des photocopies pour le jury lui permettant de suivre l'exposé dans de bonnes conditions.

Choix des œuvres

Pour le détail des œuvres (titres, auteurs, illustrateurs), se reporter au tableau.

Les candidats ont majoritairement proposé au jury des récits : récits illustrés et albums en grand nombre. Quelques très rares candidats ont choisi des textes poétiques et des textes de théâtre mais n'en ont pas toujours mesuré la difficulté, notamment pour le niveau envisagé, ou ont eu du mal à en préciser les caractéristiques génériques, faute de connaissances claires et bien comprises.

Les cycles II et III l'emportent largement mais le jury a apprécié que certains candidats proposent des lectures adaptées pour le cycle I. Il a pu arriver, très rarement à vrai dire, que des candidats proposent, de façon inadaptée, le cycle 3 pour des supports bien trop simples.

Les candidats semblent s'être efforcés de varier leur choix de texte par rapport aux années antérieures et l'on a vu revenir moins fréquemment les mêmes titres (*Journal d'un chat assassin*, *Histoire de la mouette et du chat qui lui apprend à voler* ou les albums de Rascal).

Appréciation d'ensemble des prestations

Les examinateurs ont rencontré cette année encore des difficultés à discriminer les candidats tant les prestations dans l'exposé sont apparues globalement très équivalentes dans leur qualité : très peu de bonnes prestations et très peu de véritablement mauvaises. Rares sont les candidats donnant l'impression d'improviser un exposé ou de découvrir la nature de l'épreuve comme cela fut le cas par le passé.

L'exposé

L'aspect positif des prestations au cours de cette session réside dans le fait que les candidats présentent majoritairement des exposés construits et progressifs comme suit : présentation de l'auteur, qualité littéraire de l'œuvre et justification de leur choix, analyse littéraire de l'œuvre, pistes pédagogiques et mise en réseau. On remarque que les candidats ne proposent plus comme seule piste pédagogique des débats interprétatifs vagues ou des débats sur les valeurs morales proposées par les œuvres, ce qui est heureux : ces pistes étaient le plus souvent artificielles, mal maîtrisées et faisaient du texte un prétexte. La notion de mise en réseau paraît ainsi mieux maîtrisée. Toutefois les activités pédagogiques proposées sont souvent d'un faible intérêt et ne permettent pas de faire entrer réellement les élèves dans la lecture littéraire. La tendance constatée les années précédentes à une dérive techniciste dans la partie de l'exposé consacrée à l'analyse littéraire de l'œuvre paraît s'être atténuée. Il en est de même de celle qui consiste à proposer un discours convenu et formaté sur l'œuvre, dont les examinateurs sentent bien qu'il n'est pas personnel et est repris d'une source quelconque. Très peu de candidats toutefois manifestent une aptitude réelle à estimer la valeur d'une œuvre en fonction de leurs goûts propres, de leur appréciation de lecteur expert et de ce qu'il projette

d'en faire avec les élèves.

L'analyse littéraire dans les exposés cette année a été préjudiciable aux candidats pour deux raisons : d'une part, l'analyse est souvent trop longue, empiétant ainsi sur la partie réservée à l'exploitation pédagogique. De trop nombreux candidats ont mal géré leur temps d'exposé, se retrouvant dans la limite du temps imparti et ne pouvant plus présenter de manière probante les pistes pédagogiques et les mises en réseau. Nombre d'entre eux ne semblent pas s'être entraînés à parler en temps limité et le jury a dû interrompre l'exposé, qui est resté ainsi en suspens. D'autre part, les candidats n'étant pas des spécialistes, les éléments d'analyse littéraire évoqués (genres, formes, mouvement littéraire et culturel, procédés narratologiques...) sont souvent mal maîtrisés, et ces éléments sont autant de points que le jury se doit d'éclaircir dans l'entretien. Le jury n'attend pas que soient mobilisés des procédés dont le candidat n'aura pas besoin dans le premier degré, mais le jury est en droit d'attendre que les savoirs littéraires évoqués soient compris par les candidats.

Les pistes pédagogiques proposées sont des pistes plus concrètes, fondées sur des exercices variés en lecture et écriture. Cela tend à prouver que les candidats se spécialisent et se projettent plus facilement dans la classe. Là encore, cet élément positif comporte un revers plus gênant : souvent les candidats proposent des listes ou énumérations d'activités alors qu'il faudrait les limiter et mieux les expliciter, ou encore ils proposent des activités inappropriées, en décalage complet avec le niveau choisi. En effet, qu'il s'agisse de lecture ou d'écriture, certaines propositions demandent à être revues par rapport aux objectifs des différents cycles, que les candidats devraient connaître.

Enfin les mises en réseau, si elles sont mieux maîtrisées, se présentent bien souvent sous la forme de listes thématiques ou sont encore trop exhaustives évitant, de fait, pour le candidat d'assumer des choix propres et de les défendre en fonction d'un projet de lecture.

L'entretien

On ne saurait trop répéter aux candidats que l'entretien n'est pas le lieu d'une offensive malveillante de la part du jury. Celui-ci s'efforce par ses questions de revenir sur les éléments littéraires du support, sur son exploitation pédagogique et sur les savoirs littéraires et les références patrimoniales en général. Ce sont autant de points qui permettent aux candidats de montrer leurs connaissances et leur réactivité, leur capacité d'écoute et de prise de distance critique.

Cette année encore la qualité de l'entretien est très en deçà de celle de l'exposé et ce pour plusieurs raisons, déjà en partie évoquées précédemment : une analyse littéraire non maîtrisée, un choix audacieux difficile à tenir, des exercices inadaptés par méconnaissance non pas seulement des programmes mais aussi des modalités pédagogiques (le précédent rapport le précisait déjà). Il faudrait que le candidat s'interroge sur les différents types de lecture et leurs possibilités, s'en tienne à des approches simples et évidentes dans la lecture des oeuvres ; par exemple, il est surprenant de voir que nombre de candidats peinent à envisager l'implicite d'un texte simple, celui-là même qu'ils sont censés aider les élèves à comprendre. Quant à l'adjectif « littéral », le jury a eu la surprise de constater qu'il n'était pas compris et confondu avec « littéraire ». Les notions telles que débat interprétatif, mise en réseau, lecture à voix haute du maître doivent être creusées et maîtrisées par les candidats comme autant de modalités permettant une meilleure approche de la lecture du texte littéraire. Si l'image est mieux prise en compte dorénavant, en comparaison des précédentes sessions, sa lecture est toujours reléguée au second plan, et c'est une lecture qui est encore loin d'être assurée. Les questions posées par le jury sur l'exploitation de l'image en classe désarment souvent les candidats. Enfin, on aimerait que l'entretien montre un goût personnel pour la littérature et on peut regretter que la plupart des candidats ne manifestent pas une plus grande curiosité et une plus grande connaissance des textes littéraires. Encore une fois, cette épreuve doit aussi se préparer par la fréquentation des albums et des textes littéraires tout au long de l'année.

De façon générale, les candidats peinent à se décentrer par rapport au contenu de leur exposé et à l'approfondir en prenant en compte les questions du jury.

En conclusion

Cette épreuve permettait aux candidats d'affiner leurs propres compétences de lecteurs, d'étendre leur culture en matière de textes patrimoniaux et de littérature de jeunesse, de se familiariser avec ce domaine dans le cadre du concours mais aussi, au delà de l'option, de rencontrer et de fréquenter le plus de textes possibles pour ainsi entrer dans la carrière de professeur des écoles avec les meilleurs atouts culturels.

ANNEXE

Liste des textes choisis

Titre	Auteur	Catégorie	Nombre de candidats
<u><i>Journal d'un chat assassin</i></u> Anne Fine		récit illustré	2
La maison des petits bonheurs Colette Vivier		récit	1
Grosse colère Mireille d'Allancé		album	1
<u><i>Le chevalier qui cherchait ses chaussettes</i></u> CH. Oster		récit illustré	2
<u><i>Chers Papa et Maman</i></u> Emily Gravett		album	1
<i>Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler</i> Luis Sepuvela. Métaillé Seuil		récit illustré	1
<i>Ami-Ami</i> Rascal et Girel. Pastel. L'école des loisirs		album	1
<i>Gruffalo</i> Julia Donaldson. Axel Scheffler		album	1
<i>Pirateries</i> F. Maupomé. S. Sénégas		album	1
<i>Le Petit Prince</i> A. de Saint-Exupéry. Gallimard Jeunesse		récit illustré	1
C'est moi le plus beau Ramos. Pastel. Ecole des loisirs		album	1
<u><i>Le loup est revenu</i></u> Geoffroy de Pennart		album	1
<i>La comédie des ogres</i> F. Bernard. F. Roca. Albin Michel Jeunesse		théâtre	2
« <i>Jeanne était au pain sec</i> » tiré de L'art d'être grand-père Victor Hugo		poésie	1
<i>Les yeux d'Elsa.</i> Aragon Anthologie Charpentreau. 2005		poésie	1

<i>Comment Wang Fô fut sauvé</i> Marguerite Yourcenar Folio cadet	Récit illustré	1
<i>Scratch scratch dip clapote</i> Kitty Crowther Editions Pastel, lutin poche	Album	1
<i>Le hollandais sans peine</i> Marie-Aude Murail Mouche, l'école des loisirs	Récit illustré	1
<i>Les contes du miroir</i> Yak Rivais Neuf de l'école des loisirs	Récit illustré	1
<i>Fantastique Maître Renard</i> Roald Dahl, Quentin Blake Folio Cadet	Récit illustré	1
<i>Chat perdu</i> Jean- Noël Blanc, J.C. Götting Folio Junior	Récit illustré	1
<i>L'homme qui plantait des arbres</i> Jean Giono, Willi Glasauer Folio Cadet	Récit illustré	1
<i>Ceci est un poème qui guérit les poissons</i> Jean-Pierre Siméon, Olivier Tallec Rue du monde	Album	1
<i>Etre le loup</i> Bettina Wegenast L'école des loisirs	Théâtre	1
Le gentil facteur : ou Lettres à des gens célèbres <i>Allan Ahlberg, Janet Ahlberg</i> Albin Michel jeunesse	Album	1
<i>La cigale et la fourmi</i> Jean de la Fontaine	Fable	1
<i>Petit lapin rouge</i> Rascal, Claude Dubois Lutin Poche de l'école des loisirs	Album	1
<i>Le petit chaperon rouge</i> d'après Perrault, Christian Roux Seuil jeunesse	Album	1
<i>James et la grosse pêche</i> Roald Dahl Folio junior	Récit illustré	1

ÉPREUVE D'ARTS VISUELS CRPE 2010

Rapport établi par

Jean-Laurent ARRIGHI Professeur d'arts visuels.

Marie-Jeanne DEFRANCHI conseillère pédagogique en arts visuels Corse du Sud

Janine VITTORI conseillère pédagogique en arts visuels Haute Corse

Candidats inscrits : 11

Candidats présents : 11

Pour cette épreuve, il est demandé aux candidats, de faire un exposé de 10 min en prenant appui sur un support visuel puis, pendant 15 minutes, de s'entretenir avec le jury sur le domaine des arts visuels enseignés à l'école primaire.

L'exposé

Le support de l'exposé pouvait être une réalisation personnelle du candidat exécutée en dehors du contexte de l'épreuve ou un document visuel de son choix.

Quatre candidats ont choisi de présenter des réalisations personnelles. Les documents papier étaient quant à eux des photocopies couleur de format A4 ou A3 collées sur un support en « carton plume ». Ces documents se sont pour la plupart avérés de piètre qualité quant à l'impression avec une grande déperdition au niveau des couleurs et parfois une distorsion importante des proportions de l'œuvre originale.

Le jury se retrouve dans la position de l'élève auquel le futur enseignant présente une œuvre. Comme les deux années antérieures, il rappelle aux candidats que, dans cette épreuve, la présentation revêt une grande importance.

Les candidats ayant choisi, comme support, l'œuvre d'un artiste connu, ont, cette année encore, perdu temps précieux dans une biographie trop longue de celui-ci. Ces exercices ont parfois tourné à la récitation interminable d'informations du type de celles que l'on trouve sur une encyclopédie grand public en ligne sur internet.

Il eût été plus judicieux de consacrer ce temps d'exposé à la proposition pédagogique et d'établir, à ce moment là, des liens entre celle-ci et l'œuvre, les expériences ou le vécu de l'artiste. L'exploitation pédagogique prendrait alors un sens bien différent et l'introduction de l'enseignement de l'histoire des arts s'effectuerait naturellement.

L'élaboration d'un dispositif pédagogique ne se réduit pas à lister des projets. C'est un enchaînement de séances à lier et à prolonger en proposant des pistes variées tout en essayant d'établir des parallèles entre les œuvres du patrimoine local et universel.

Le jury a trouvé que dans leur exposé les candidats avaient utilisé assez convenablement le vocabulaire spécifique de la discipline. Néanmoins il déplore que ces futurs enseignants aient une connaissance très limitée, voire inexistante pour certains, du nouveau programme d'Histoire des arts et des grandes périodes ou des domaines qui le constituent.

L'entretien

Les documents visuels fournis par le jury aux candidats étaient toujours extraits de la liste nationale de référence des programmes de l'école primaire. Les reproductions d'œuvres étaient projetées sur un écran.

Comme l'an passé, les candidats se sont vu proposer des œuvres appartenant à des domaines aussi variés que le dessin, la peinture, la sculpture, le vitrail, l'architecture, le cinéma ou la photographie et couvrant des époques allant de la préhistoire à l'art contemporain.

Le jury n'attend pas que le candidat possède **une connaissance érudite de l'œuvre** proposée mais qu'il puisse faire preuve d'une bonne capacité d'analyse plastique et sémantique de celle-ci afin de dégager l'intérêt qu'elle peut représenter dans sa pratique pédagogique.

Ces œuvres devraient permettre au candidat d'élargir et d'éclairer la problématique centrale de sa proposition pédagogique afin de lui ouvrir des perspectives nouvelles.

Cependant, le jury a constaté que dans cette partie les liens évidents entre l'histoire des arts et la pratique pédagogique étaient défailants. Pour remédier à cela, une lecture plus

approfondie des programmes de l'école apporterait un appui judicieux. Des « allers/retours » culture artistique et pédagogie étant vivement conseillés, une formation dispensée par un professeur d'Arts Plastiques serait, à l'avenir, la bienvenue et représenterait une aide non négligeable pour les candidats préparant leur concours à l'IUFM.

Les candidats devraient également approfondir l'ensemble de leur connaissance des institutions culturelles et muséales locales afin d'ouvrir des perspectives supplémentaires à l'intérieur du dispositif pédagogique qu'ils construisent.

Il aurait été toutefois judicieux que les candidats tiennent compte des recommandations faites dans les rapports de jury précédents. Celles-ci ayant été peu suivies, les prestations ont été, dans leur ensemble, inférieures à celle de la session de 2009.

11 candidats ont choisi cette option et se sont présentés à l'épreuve.

La moyenne des notes obtenues en arts visuels est de 10,86.

La répartition des notes est la suivante :

Notes	17	16	15	10	09	8,5	07	06
Nombre de candidats	2	1	1	1	1	1	3	1

CRPE 2010 – Épreuve d'entretien (1 ^{ère} partie) Nadia Lucchetti
--

Préambule :

Bien que les deux parties de l'épreuve soient distinctes, le jury a estimé qu'elles formaient cependant un tout sur le plan de la communication et de la relation instaurée avec le jury : la conviction, les qualités d'expression et d'argumentation sont, en effet, essentielles dans ce type d'épreuve orale, de même que l'écoute et la capacité à nuancer son propos, quel que soit le sujet abordé.

Les délibérations se sont donc déroulées avec le souci d'une prise en compte globale de la prestation.

1) Remarques relatives au respect des formes de l'épreuve :

Les candidats sont naturellement jugés sur leur capacité à maîtriser le temps dont ils disposent. Le respect des dix minutes d'exposé est essentiel car il révèle au fond le degré de maîtrise du sujet par le candidat.

Seuls deux exposés se sont terminés de manière prématurée et on déplore, dans ce cas, l'absence d'une conclusion pertinente.

2) Remarques relatives à la maîtrise des connaissances :

Dans l'ensemble, les candidats disposent de connaissances satisfaisantes sur les sujets traités, le plus souvent étayées par des données issues de l'observation.

Cependant, le jury est quelquefois amené à constater de réelles lacunes dans le traitement des problématiques transversales devenues pourtant, pour certaines d'entre elles, tout à fait usuelles. La question de l'efficacité du redoublement, la problématique des langues vivantes ou encore les composantes du socle commun sont des sujets désormais classiques sur lesquels des futurs enseignants se doivent de ne pas être ignorants.

Deux candidats méconnaissent les programmes de juin 2008 et l'organisation actuelle de l'école primaire. Ils prennent comme modèle des situations de classe, sans prendre suffisamment de distance critique, en valorisant parfois des pratiques contestables. Pour ces candidats, on déplore leur incapacité à se projeter avec une conscience suffisante des responsabilités futures qui les attendent.

3) Remarques relatives à l'exposé

S'il y a eu, globalement, peu de contresens dans les exposés, il existe de manière récurrente des difficultés à établir une véritable synthèse des textes, à conceptualiser, à développer une pensée dialectique mettant en tension les idées essentielles présentes dans les documents.

Si les problématiques ont été correctement dégagées dans l'ensemble, elles ont été mises rarement en lien avec des situations éducatives ou des pratiques pédagogiques clairement exposées.

On a noté cette année des confusions entre textes officiels, discours de conférences de presse ou propos médiatiques, entre options pédagogiques et instructions officielles.

Les difficultés les plus fréquentes restent toutefois liées à la compréhension même des documents : une lecture hâtive, superficielle amène trop souvent à négliger des éléments essentiels des textes proposés.

Certains exposés se contentent de paraphraser le texte support de l'entretien et les candidats n'en tirent aucune occasion de réflexion personnelle. On peut également s'étonner de parties de cours plaquées sans lien perceptible avec le sujet. Dans ce cas, l'organisation difficilement lisible du discours côtoie le flou de la pensée ou le manque de connaissances.

Les candidats qui ont le mieux réussi sont parvenus, pour leur part, à articuler les idées essentielles des textes pour aboutir à un questionnement en lien direct avec le milieu scolaire et le métier de professeur des écoles. Dans leur introduction, la problématique a été dégagée de manière opérante, l'annonce du plan a été claire et concise. Ils se sont exprimés aisément dans une langue maîtrisée, précise, les propos ont été illustrés d'exemples, d'expériences montrant leur intérêt pour l'enseignement et leur connaissance du système éducatif, des programmes et de leur évolution. Durant l'entretien, ils se sont montrés capables de réfléchir, d'étayer des positions personnelles, de faire preuve de dynamisme dans l'échange.

Les meilleurs ont su prendre de la distance avec les textes supports et adopter une posture critique, argumentée, appréciée par le jury.

4) Conseils aux candidats

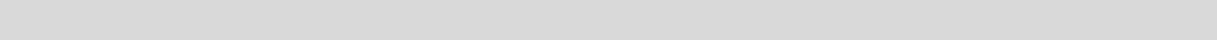
Il n'est sans doute pas inutile de rappeler aux candidats la nécessité de lire attentivement le texte officiel qui décrit la première partie de l'épreuve d'entretien. Il indique notamment le programme de l'épreuve ainsi que les différentes capacités que les membres du jury cherchent à évaluer. Les rapports de jury des sessions précédentes sont également une aide précieuse trop souvent négligée.

Lors de leur préparation, les candidats doivent acquérir une bonne connaissance des textes qui régissent l'école primaire, notamment des programmes en vigueur et connaître le cadre de la fonction de professeur des écoles. Il convient de s'intéresser à l'école dans son contexte général mais également aux évolutions les plus récentes du système éducatif.

Lors de l'exposé ou de l'entretien, les candidats veilleront à utiliser une langue correcte. Il est important de pouvoir se détacher des notes. Leur simple lecture, fastidieuse, nuit à la bonne communication avec le jury. Les candidats pourront utilement travailler la clarté, la précision de leur expression et s'attacher à prendre des exemples relevés sur le terrain, dans les écoles maternelles ou élémentaires, en distinguant bien les spécificités des deux niveaux d'enseignement.

Les candidats gagneront à participer aux échanges avec le jury en mobilisant leur sens de l'écoute, en validant leur propos par une contextualisation historique, sociale, économique plus affirmée, moins ancrée dans « l'air du temps ».

Enfin, les candidats doivent savoir que, durant l'entretien, certaines questions n'appellent pas une réponse unique ; ce qui est évalué c'est la capacité à problématiser, argumenter, mettre à distance. Une réponse sèche aura peut-être moins de valeur qu'une réponse pas complètement exacte mais laissant place au cheminement de la réflexion du candidat. Une attitude désinvolte, un langage trop familier jouent en défaveur du candidat et peuvent s'avérer décisifs.



ACADEMIE DE CORSE
RAPPORT CRPE 2010

Epreuve orale d'admission : Entretien-**Option Musique**

Les membres du jury ont dans l'ensemble apprécié la qualité des prestations des candidats y relevant des aptitudes artistiques certaines et une préparation sérieuse.

Ils ont apprécié la bonne maîtrise du vocabulaire spécifique de base des candidats, ainsi qu'une bonne technique d'analyse auditive.

A noter également la bonne tenue générale des candidats lors de leur prestation vocale.

Les conseils des précédents rapports de jury semblent avoir été suivis et le jury ne peut que se féliciter des nombreux exemples vocaux et rythmiques qui sont venus enrichir les exposés et commentaires des candidats.

Quelques conseils pour appréhender l'épreuve :

Il convient de veiller à l'adéquation entre les possibilités techniques d'élèves de primaire et la pièce choisie pour l'interprétation. Le répertoire présenté fut souvent trop complexe pour des élèves de premier degré. Si le candidat souhaite mettre en exergue ses qualités musicales, il doit cependant montrer qu'il est capable d'adapter la pièce à des enfants.

Les interprétations vocales ont été largement privilégiées cette année ce qui est louable compte-tenu de la place prépondérante de la pratique vocale en Education Musicale. Ceci ne doit pas empêcher les candidats ayant déjà une formation d'instrumentiste de présenter des pièces instrumentales ou alliant voix et instrument de leur choix, prestations limitées toutefois à des instruments transportables par le candidat (en conformité avec les textes officiels).

L'exploitation pédagogique proposée doit reposer sur une analyse sensible et personnelle des œuvres ce qui évitera le caractère parfois stéréotypé de certaines propositions.

Veiller à présenter des exploitations pédagogiques plus approfondies sur les différentes activités possibles en Education Musicale. Axer l'argumentation en regard des objectifs et des spécificités de la discipline. Ne pas penser l'Education Musicale seulement en termes d'interdisciplinarité.

Il est souhaitable d'avoir une vue plus globale de l'œuvre entendue et de sa situation dans le temps lors du commentaire. Ne pas focaliser sur des termes techniques mais prendre du recul face à la pièce : quelles sont ses principales caractéristiques ? Quels objectifs peut-on atteindre avec une classe grâce à cette œuvre ?...

L'épreuve d'écoute, agrémentée d'extraits éclectiques, a permis un échange fructueux entre les candidats et le jury. Il serait toutefois pertinent de mieux connaître les grandes époques musicales.

Enfin, les candidats gagneront à ne pas se laisser déstabiliser par les questions des membres de la commission. Ce questionnement permet en effet au jury de vérifier les connaissances et la réflexion en Education Musicale du candidat ainsi que son aptitude à les relier à l'enseignement primaire. Cela ne veut en aucun cas signifier que l'entretien se déroule de façon négative pour le candidat, bien au contraire ...

Emmanuelle Mariini, Professeur d'Education Musicale

Epreuve orale d'admission

« Elle consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée ». Durée de l'épreuve : 30 minutes ; préparation : 30 minutes. Coefficient 2 .

L'épreuve a été évaluée à partir des critères suivants :

Le commentaire :

- Qualités d'exposition (annonce du plan suivi, du fil conducteur) ; esprit d'analyse et de synthèse,
- Compréhension du document sonore,
- Raisonnement appuyé sur la référence à des passages du document ;

Connaissance de la civilisation ;

Qualité de langue :

- Correction sur le plan morphosyntaxique,
- Prononciation et intonation,
- Richesse de la langue (vocabulaire, mots de liaison pertinents, absence d'hésitation, pas de répétition rapprochée, ...)

Présentation, élocution, attitude du candidat.

Sujets :

a donna di Bunifaziu

U 14 in Zicavu

a lingua bunifazinca

Bastelica

U ziglione 2

Bastia

Lingua greca in Carghjese

U dizziunariu di Ceccaldi

Pastori d'arrimani è d'oghji

Vigna è nustalgia

Sant'Antoni in Aiacciu

14 candidats admissibles au concours spécial et présents ont passé l'épreuve orale de langue corse. La moyenne générale est de 14,25/20, très légèrement supérieure à celle de 2009 (13,97 /20). La note la plus haute est 18,5/20 (2 candidats) ; la note la plus basse (éliminatoire) est de 04/20. Une autre note (06) est inférieure à 10/20 ; 3 notes se situent entre 10/20 et 15/20 ; 8 notes se situent entre 15 /20 et 19 /20.

Deux ou trois candidats, selon le cas, ont pu être interrogés sur le même sujet, ce qui a permis au jury des comparaisons utiles. Le jury a proposé des enregistrements authentiques, portant sur des faits de vie quotidienne (la tradition viticole, la cuisine, la vendange, la chasse) ou sur des éléments de culture traditionnelle et d'histoire (la diversité linguistique avec la présence du bonifacien et du grec, les fêtes religieuses, la guerre de 14, l'élaboration de la langue avec le dictionnaire de Ceccaldi). Il est attendu des candidats qu'ils démontrent avant tout une bonne compréhension orale et une capacité d'expression en corse, mais aussi qu'ils sachent élaborer une présentation cohérente du document, et n'en fassent pas un simple prétexte pour exposer des connaissances apprises par coeur.

Bien que les textes officiels n'indiquent pas de durée pour cette présentation préalable à l'entretien, une ou deux minutes ne sauraient y suffire. Un exposé approchant d'une dizaine de minutes paraît nécessaire pour situer un document dans son contexte, en restituer le contenu et élargir éventuellement l'exposé. Se destinant à l'enseignement bilingue, les candidats doivent aussi avoir une connaissance minimale de son organisation et de ses objectifs.

Pour chaque candidat, l'évaluation a porté sur les aspects suivants : organisation du commentaire, connaissance de la civilisation, qualité de la langue, aisance de la présentation à l'oral. Les meilleurs candidats ont été excellents sur tous ces points, et il faut les en féliciter. Chez d'autres, les exposés liminaires durent parfois une à deux minutes seulement, et les réponses aux questions du jury sont plus brèves encore.

Des points importants de la culture corse sont encore ignorés, ou présentés de manière trop générale, sans lien direct avec le document, à partir de développements tout faits. On n'attend pourtant pas des candidats une connaissance encyclopédique, mais un minimum d'éléments de base concernant par exemple la géographie de l'île, les grands sites archéologiques, les principaux parlars du corse, l'histoire de la langue et de la littérature, la situation du corse dans l'enseignement.

Les compétences purement linguistiques sont quelquefois faibles. Une candidate, dont l'exposé aurait été correct sur le fond, a obtenu une note éliminatoire due à de trop nombreuses erreurs de langue, ne pouvant lui permettre pour l'instant de participer à l'enseignement bilingue. Les fautes les plus graves ont concerné la mutation consonantique (*fà zente*) ou la place de l'accent tonique. Si des mélanges avec l'espagnol ou l'italien sont encore parfois repérables (*si fà, questa parolla, elencu*), même les candidats ayant étudié ces langues se montrent en général capables de bien les distinguer du corse. On repère aussi des mots français repris tels quels (*spesifisità, calificà*).

On trouve plus grave que ces erreurs lexicales, dans le domaine de la phonologie ou de la morphologie : les plus faibles font de lourdes erreurs sur la conjugaison ou de graves fautes de syntaxe ou d'accord.

Le jury a été heureux des bonnes compétences démontrées par les meilleurs candidats. Il convient, avant de choisir de présenter ou non le concours spécial, de bien évaluer ses compétences, linguistiques et culturelles, afin de ne pas se fourvoyer, comme l'ont fait les deux candidats les plus faibles. La présence de plusieurs candidats venus des études corses constitue un élément positif, annonce peut-être d'un mouvement plus large à l'avenir.

CERPE 1

L'épreuve orale facultative de langue corse « consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée ». Durée de l'épreuve : 20'. Préparation : 30'.

Sujets :

I cugnomi di Corti
tupunimia Orezza
Valle Voce in Alisgiani
u ghjiru di Corsica
A caccia

8 candidats ont passé l'épreuve. La moyenne est de 13,93 sur 20, supérieure à celle des sessions précédentes. Tous les candidats ont dépassé la moyenne et donc gagné des points grâce à cette épreuve. Deux ont dépassé la note de 15 et auraient sans doute pu figurer honorablement au concours spécial, Une candidate a obtenu 19,5/20. Là encore, il convient de ne pas sous-estimer ses capacités au moment du choix du concours.

Détail des notes :

11,5
12
12,5 (2 candidats)
14 (2 candidats)
15,5
19,5

Les candidats ont passé l'oral en même temps que ceux de l'épreuve obligatoire du concours spécial langue régionale, et sur des sujets du même type. L'évaluation a cependant été différente et plus indulgente : l'objectif est qu'ils soient capables de donner un enseignement de la langue comme objet d'étude, et non de l'utiliser comme vecteur pour toutes les disciplines.

Le jury a constaté avec plaisir un bon niveau, en nette progression. Les candidats ont compris que cette épreuve, même facultative, exige une véritable compétence et une préparation sérieuse.

CRPE 2010: EPREUVE ORALE ITALIEN

24 candidates ont passé cette année l'épreuve de langue italienne à Corté. 14 candidates en externe, 7 en régional, 3 en épreuve facultative. Comme d'habitude, cette épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes en italien, d'un niveau B2 du cadre européen de référence. Il peut s'agir d'un extrait de roman, de nouvelle, d'un article de journal, éventuellement de textes documentaires pour la jeunesse. Les thèmes abordés sont des sujets d'actualité ou liés à la culture italienne.

Le candidat doit dans un premier temps dégager les grandes lignes du texte proposé, ensuite procéder à la lecture de quelques lignes choisies par le jury. A partir du document, il doit participer à un entretien avec le jury. L'épreuve dure 20 minutes.

La moyenne des candidates était cette année de 13,6 : 13,6 pour le concours externe et 17 pour le concours régional. Dans l'ensemble, le niveau de langue est satisfaisant: les candidates se sont bien préparées à cette épreuve et ont tenu compte pour la plupart des conseils transmis dans les différents rapports de jury et dans les formations suivies. Nous constatons que les candidates du concours régional ont été cette année plus vigilantes sur les corsicisms et ont démontré une plus grande maîtrise de la langue italienne (la moyenne du concours régional était de 17/20). Les conseils donnés au fil des années commencent à être bien appliqués et nous encourageons les futurs candidats à s'entraîner de façon sérieuse . Il ne s'agit pas d'improviser à quelques mois du concours, mais de s'y préparer en lisant régulièrement la presse et quelques œuvres littéraires, en écoutant la radio pour améliorer la prononciation et surtout de profiter de la présence des assistantes de langue dans les lycées et à l'IUFM pour pratiquer l'interaction orale: il est nécessaire de connaître une certaine terminologie relative au document étudié , comme par exemple le vocabulaire sur l'environnement, internet, l'éducation, les jeunes etc...

L'esprit de synthèse, la cohérence, la spontanéité et une aisance dans l'expression sont les qualités nécessaires pour réussir à cette épreuve.

Rappel des modalités de l'épreuve :

L'épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes dans la langue choisie par le candidat. L'épreuve débute par une présentation orale dans la langue des grandes lignes du texte, d'une durée de 5 minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2* du cadre européen commun de référence, correspondant à un utilisateur dit « indépendant ».

Durée de l'épreuve : 20mn incluant les 5mn de la présentation orale.

Préparation : 30mn

Coefficient : 1

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. l'aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ;
2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

**Le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) prévoit que le locuteur « peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. Qu'il peut développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités » et qu'il « peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. » et qu'il « peut participer activement à une conversation[...] présenter et défendre ses opinions. »*

Bilan chiffré de la session 2010

30 candidats interrogés

Dont 7 options facultatives.

Répartition des notes attribuées

	19			16	15	14	13	12	11		9	8	7	6		4			
	19			16		14	13		11		9	8	7	6					
							13		11			8	7	6					
												8		6					
														6					
														6					

Observations :

- 14 candidats sur 30 (moins de la moitié) ont obtenu des notes supérieures à 10
- 12 candidats sur 23 (obligatoire) ont obtenu 11 et +
- 2 candidats sur 7 (option) ont obtenu une note susceptible de leur apporter des points.

Remarques susceptibles d'aider les candidats dans leur préparation :

- Attitude:

La plupart des candidats ont un comportement tout à fait correct et respectueux du jury. Cependant, quelques-uns oublient qu'ils sont en présence des représentants de leur futur employeur et prennent congé de manière très légère et peu appropriée. On rappellera, même si cela se produit plus rarement, que les candidats ne sont pas censés se balancer sur leur chaise...

Nous avons également constaté chez la majorité des candidats une absence préoccupante de repères culturels de niveau universitaire, et une ignorance totale du type de références qu'il convient d'éviter devant un jury. Nombreux sont ceux, qui interrogés sur les lectures et leur rapport au livre, dont il était question dans l'un des sujets, ont cité des romans de gare ou autres « *Bienvenue chez les ploucs* », ou avoué sans gêne apparente leur manque d'intérêt

pour la lecture en général. D'autres étaient incapables de se souvenir du titre ou de l'auteur du dernier livre qu'ils avaient lu, et nous l'on dit avec désinvolture.

- Lecture :

Les candidats donnent trop souvent l'impression de ne pas comprendre ce qu'ils lisent et, plus grave, il serait très difficile parfois, sans avoir le texte sous les yeux, de comprendre ce qu'ils disent. Les erreurs et fautes graves de prononciation sont nombreuses, l'intonation est rarement pertinente, l'accent français, parfois même corse, est dominant. On note de manière récurrente les difficultés que les candidats ont lorsqu'il s'agit de lire des chiffres, des dates...

Un entraînement systématique et méthodique à la lecture semble indispensable.

- Recul par rapport au document proposé :

De nombreux candidats présentent le résultat de leur 30 mn de préparation en lisant leurs notes parfois sans accorder le moindre regard à ceux qui l'écoutent, ce qui n'est pas de nature à faciliter l'interaction.

Il est important de signaler que dégager les grandes lignes d'un texte ne signifie pas « prélever » des phrases et qu'il vaut mieux reformuler que paraphraser. Le jury ne s'attend pas à ce que le document ait été entièrement « décortiqué ». Le document sert point de départ à un échange. Et, si le candidat n'a pas tout à fait le même regard sur le document ou si son analyse est un peu différente de celle du jury, c'est plus sa capacité à exploiter l'aide qui lui sera fournie, sa capacité à argumenter et à défendre son point de vue qui pourront convaincre le jury

- Communication avec le jury :

Trop souvent les candidats ne comprennent pas les questions du jury. L'échange est très difficile voire impossible dans certains cas. Plusieurs possibilités s'offrent aux candidats, notamment sur Internet. Un certain nombre de sites étaient proposés dans les rapports du jury des années précédentes:

Pour mémoire :

[.http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish](http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish)

[.http://edition.cnn.com/services/podcasting](http://edition.cnn.com/services/podcasting)

[.http://www.onestopenglish](http://www.onestopenglish)

(Ce ne sont que quelques exemples)

Rapport du jury de l'épreuve d'espagnol **Session Juin 2010**

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques conseils simples et pratiques aux futurs candidats pour les aider à aborder l'épreuve dans les meilleures conditions et leur éviter ainsi certaines erreurs fondamentales.

Coefficient : 1

Durée de la préparation: 20 mn incluant les 5 mn de présentation orale du document.

Nature de l'épreuve : Communication orale en espagnol

Elle s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes en espagnol, il traite généralement de sujets de société, de thèmes d'actualité ; ils sont actuels et représentatifs des pays hispanophones.

L'épreuve débute par une présentation orale en espagnol des grandes lignes du texte (compréhension globale du document), d'une durée de 5mn. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. La lecture devra être expressive et le candidat devra porter un effort particulier tant sur l'accentuation que sur l'intonation, celles-ci étant évaluées par le jury.

Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury qui permet au candidat de faire preuve de sa capacité à dialoguer en interaction (15mn) : expression et compréhension orale.

L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence aux langues(il est souhaitable que le candidat ait pris connaissance de ce document, afin de connaître ce que le jury est en mesure d'attendre d'un candidat **niveau B2**), correspondant à un utilisateur indépendant.

1^{ère} partie de l'épreuve: présentation du document par le candidat. C'est la **compréhension globale** du document qui est recherchée. Le candidat doit rendre compte de sa nature et de son contenu, mais aussi donner son opinion sur les problèmes qu'aborde celui-ci. Il convient d'éviter de se livrer à une simple paraphrase et essayer de développer une réflexion personnelle. Lors de cette présentation du document, le jury valorisera la capacité du candidat à repérer avec pertinence les grandes lignes du texte proposé.

2 ème partie: Entretien avec le jury : expression en interactivité

Les questions posées par les examinateurs permettront d'approfondir le sens du document, de nuancer un point de vue. La forme de l'entretien n'est pas fixe et le jury peut intervenir pour l'orienter ; ce qui doit permettre d'évaluer outre les compétences langagières, la connaissance des cultures et civilisations hispaniques. Le niveau requis pour cette épreuve est celle d'un bon candidat au baccalauréat (niveau B2). Lors de cette expression en interaction, les candidats doivent veiller à soigner la qualité de la langue (attention à l'utilisation des chiffres par exemple). Les candidats doivent s'exprimer dans une langue claire et correcte ; il est essentiel qu'ils maîtrisent convenablement les bases grammaticales (bien maîtriser les conjugaisons simples paraît essentiel, éviter les confusions entre « Ser » et « Estar », « Para » et « Por ») et qu'ils possèdent un lexique assez varié leur permettant d'exprimer correctement une idée personnelle. Il est également préconisé aux candidats de travailler tout au long de l'année la discrimination auditive et ce afin d'améliorer leur prononciation et leur accentuation. La condition de la réussite de cette épreuve repose sur la capacité du candidat à communiquer : éviter de lire ses notes, regarder le jury, faire l'effort de participer à l'échange qui constitue les trois quart de l'épreuve. Il convient bien évidemment de revoir la méthodologie du commentaire de texte ou d'article de presse.

Session 2010 :

Lors de cette session le jury a globalement été satisfait par la prestation des candidats, ceci témoignant d'une préparation sérieuse.

Les futurs candidats sont donc invités à réactualiser leurs connaissances en espagnol et à garder suffisamment de contact avec une pratique orale de la langue. Il est préconisé notamment de suivre à la radio, à la télévision des émissions en langue espagnole, de lire des revues, des journaux et de s'intéresser à l'actualité. Il semble toutefois nécessaire de rappeler aux candidats que les informations recueillies sur le web sont à vérifier et à interpréter avec précaution.

Pour réussir cette épreuve il suffira donc de s'exprimer avec aisance et correction, de rendre compte du document avec pertinence, d'éviter les lieux communs et de manifester ses connaissances sur l'Espagne et les pays d'Amérique latine. **Il convient surtout d'argumenter ses prises de position et justifier ce que l'on avance.**

Les futurs candidats sont par exemple invités à revoir quelques notions géographiques : savoir situer les pays hispanophones par exemple. Quelques connaissances de base en histoire sont aussi à revoir : La Guerre Civile espagnole, la Révolution cubaine, les dictatures. Il est également souhaitable de savoir dialoguer sur des thèmes de société tels que l'immigration, le tabac, l'alcool, le travail des enfants, les nouvelles technologies. Le candidat doit pendant l'année de préparation réaliser des fiches de vocabulaire qui l'aideront lors de l'entretien. Il est également conseillé de revoir le lexique apte à faciliter une meilleure prise de parole dans l'interaction : « estoy de acuerdo con... », « a mi parecer... », « Yo opino que... », « Para mí... » Lors de cette session, trop de candidats ont eu une fâcheuse tendance à répondre aux questions par de simples mots, nous rappelons qu'il est impératif pour communiquer de construire des phrases. Revoir les temps verbaux paraît primordial: savoir que le verbe « saber » à la première personne du singulier au présent de l'indicatif fait « Sé » et non « Sabo » ou « So » comme semblent le penser bon nombre de candidats. Eviter les confusions entre « para » et « por », revoir les emplois du subjonctif et la concordance des temps.

Il est également souhaitable de s'entraîner à l'épreuve de lecture : lire à voix haute, s'enregistrer, veiller à soigner l'accentuation et l'intonation qui sont également évaluées lors de cette épreuve.

Remarques à destination des concepteurs de sujets :

Les documents proposés aux candidats doivent être des documents d'une vingtaine de lignes, authentiques destinés à des locuteurs natifs, d'un niveau B2 : interviews, reportages, articles de presse...

Troisième épreuve d'admission : **Épreuve d'éducation physique et sportive**

Rapport établi par :

Régine COULPIED, Professeur EPS
Michèle PASQUALINI CPD EPS – 2B
Céline BIANCARELLI-GOMEZ CPC EPS – 2A

Arrêté du 10 mai 2005 modifié – Annexe 1

Concours concernés :

- Concours externe de recrutement de professeurs des écoles
- Concours externe spécial (langue régionale) de recrutement de professeurs des écoles
- Troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Un document à destination des candidats est consultable sur le site « education.gouv.fr » à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

L'épreuve est identique pour les trois concours.

L'épreuve se déroule en deux parties.

Les candidats réalisent la prestation physique qu'ils ont choisie au moment de l'inscription parmi les deux options suivantes : « activité d'expression : danse » ou « course de 1 500 m ». Elle est suivie d'un entretien de 20' avec le jury.

1. Prestation physique

Cette séquence compte pour moitié de la note d'EPS.

a) Activité d'expression : danse

L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de deux minutes maximum.

Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

Constat sur la prestation des candidates

8 candidates :

- 7 notées et 1 absente – Notes : de 2 à 16 – Moyenne : 10,21

La quasi-totalité des candidates a réalisé un réel travail de préparation de l'épreuve. La plupart des chorégraphies se caractérisent par la construction d'un propos en relation avec un thème, communiqué au jury par un support écrit présenté avant l'épreuve.

Souvent cette mise en relation reste assez basique avec des idées récurrentes, un manque d'exploitation réel du projet choisi et un monde sonore relativement pauvre (pas de montage effectué sur les prestations 2010)

- Les prestations autour de 3 :

Les chorégraphies de ce niveau se caractérisent par la faiblesse de leur maîtrise technique, de motricité spécialisée à la danse et le manque de lisibilité des intentions personnelles des candidates et des composantes de la construction d'une chorégraphie (espace, temps, énergie, corps) ;

- Les prestations autour de 10 :

Les notes autour de la moyenne témoignent d'une construction identifiable à travers des séquences gestuelles en relation avec un thème.

Le niveau technique n'autorise pas de difficulté ni de variation gestuelle ; il s'agit d'une danse plutôt narrative, essentiellement sur 2 pieds sans prise de risque quand à la vitesse d'exécution ou la remise en cause de l'équilibre.

- Les prestations autour de 15 :

Les chorégraphies de ce niveau attestent d'un travail de composition faisant appel à des procédés d'écriture plus complexes que la simple juxtaposition du niveau précédent.

L'interprétation s'affine, les candidates développent une certaine personnalité à travers leur travail et une maîtrise certaine de la motricité spécifique à la danse (circulation du mouvement dans le corps, utilisation du sol, accents, respiration...)

Conseils pour la préparation des candidats

La chorégraphie doit se définir par un début, un développement et une fin bien identifiables. L'immobilité stricte est nécessaire au début et à la fin de la prestation.

Monde sonore :

Le jury attend des candidats une utilisation plus fine du monde sonore

Le projet artistique :

Quel que soit le style de danse, les productions doivent témoigner d'une construction et d'un traitement personnel. A cet égard, **une démonstration d'un style de danse ne suffit pas**. La préparation de la chorégraphie nécessite l'engagement dans une démarche de création laissant apparaître la structure des composantes chorégraphiques.

Le jury invite les candidats à fournir une fiche d'argument afin de présenter sa chorégraphie en lui donnant un titre et en développant un argument qui ne doit en aucun cas dépasser une page. (Cf. modèle en annexe)

b) Course de 1 500 m

L'épreuve consiste en une course précédée d'un échauffement.

Constat sur la prestation des candidats

47 candidats :

- 44 femmes et 3 hommes
- Moyennes : le tableau présente les moyennes « femmes et hommes » confondues, le nombre trop réduit d'hommes (1 ou 2 par concours) ne donnerait pas de résultats significatifs.

Concours externe	Concours langue régionale	Troisième concours
09,42	09,50	07,33
De 00 à 16	De 06 à 17	De 00 à 11

Contrairement aux sessions précédentes, le jury a remarqué que pour de nombreux candidats, les productions correspondaient assez à des courses combinant des allures différentes avec un final en accélération : les candidats s'inscrivant dans une véritable « gestion de course ».

Conseil pour la préparation des candidats

La course de 1500 m requiert une préparation spécifique qui doit s'envisager sur du long terme et qui doit intégrer les particularités d'une course de demi-fond. Les rapports précédents en donnent les grandes lignes :

- développement des qualités aérobies : séances de puissance (VMA) et de capacité aérobie,
- amélioration de la force : séances de PPG (préparation physique généralisée), séances de côtes, séances de musculation,
- amélioration de la vitesse : séances de capacité anaérobie alactique

L'attitude de course, une tenue spécifique (légère : short, tee-shirt) à la pratique d'une course sur une piste en tartan (chaussures : pointes, ou à minima chaussures adaptées à la course) est une aide non négligeable dans l'optique de la réalisation d'une performance athlétique.

**Remarque du jury : le choix de cette épreuve est parfois incohérent par rapport aux ressources, notamment physiques, de certains candidats.
Une orientation vers l'épreuve de danse semble plus stratégique... à condition de s'y préparer !**

II. L'entretien

Ce rapport du jury reprend l'essentiel du rapport 2009. **Les éléments spécifiques au concours 2010 apparaissent en caractères gras.**

Cette séquence compte pour moitié de la note d'EPS.

L'organisation de cette session 2010 demeure identique à celle de 2009 : la matinée est dédiée à la prestation physique ; l'entretien, quant à lui, est proposé, au candidat, l'après midi du même jour.

Le candidat prendra obligatoirement appui sur sa prestation du matin pour amorcer son exposé. Le déroulement de l'entretien se décompose en deux phases : l'exposé du candidat d'une durée de 10mn maximum suivi d'un échange avec le jury d'une durée de 10mn.

➤ **L'exposé**

Dans le cas d'un exposé plus court, le temps non utilisé est pris en compte dans le cadre de la phase de questionnement du jury.

L'exposé prend appui sur l'analyse de la pratique personnelle du candidat et ce qu'il en retire pour lui-même, pour ensuite élargir son discours en effectuant la transposition de l'activité pour son enseignement à l'école primaire. Durant les dix minutes d'exposé, le candidat explicite quelques situations d'apprentissage afin d'illustrer son propos. Les liens avec les autres disciplines, le développement de l'enfant seront également **utilement argumentés**.

Constats

Cette épreuve d'entretien 2010 a vu se révéler des candidats très performants pour certains ou peu convaincants pour d'autres.

Le niveau de préparation a été moins homogène que lors de la session 2009 : peu de candidats « moyens ».

Les prestations étaient plus personnalisées dans l'ensemble.

Afin de mieux cerner les attentes du jury, les différentes prestations peuvent s'évaluer selon trois niveaux :

1) La prestation insuffisante

Le candidat qui ne montre aucune aisance orale par manque de préparation ou de méthode ou encore dont l'exposé ne contient pas les éléments déclinés dans les textes, montre ensuite beaucoup de difficultés dans les réponses au jury pendant le questionnement. Une méconnaissance des textes et des attentes à l'école primaire complète enfin les lacunes constatées. Les programmes 2008 ne sont pas connus.

2) La prestation moyenne

La prestation moyenne est souvent due à un bon exposé clair et complet mais dont l'exploitation ne révèle qu'une approche purement théorique. La présentation d'une autre situation concrète, par exemple, devient souvent très fastidieuse. Les textes sont plus ou moins connus. Des confusions subsistent entre conditions d'encadrement de l'activité et organisation pédagogique.

3) La prestation satisfaisante

Un exposé clair et structuré, exploitant tous les domaines à prendre en compte, débute la prestation du candidat. Le développement de l'enfant ainsi que toutes les compétences à mettre en œuvre sont précisément identifiés. Les programmes 2008 et le socle commun de connaissances et de compétences sont connus.

Conseils

Les candidats, dans l'ensemble, utilisent une terminologie adéquate. Pourtant, il apparaît primordial de s'assurer de la bonne compréhension des termes utilisés mais aussi des notions évoquées pour ensuite être capable de les réinvestir en les utilisant à bon escient lors du questionnement.

Les futurs candidats devront veiller à préparer leur exposé en fonction des critères suivants : un plan construit et annoncé, un équilibre en ce qui concerne la gestion du temps des différents champs abordés et enfin la présentation de situations concrètes venant illustrer et argumenter les propos. La connaissance des derniers textes en vigueur est encore un élément indispensable à une bonne préparation de l'épreuve.

L'analyse de la prestation physique, au delà de son aspect technique, doit davantage être mise au service de la conduite de classe.

- Les questions du jury

Les questions du jury permettent à la fois d'éclairer, d'approfondir d'autres champs disciplinaires abordés par le candidat mais aussi d'élargir la réflexion aux groupes d'activités les plus représentés à l'école.

Le questionnement a pour objectif de tester le candidat quant à sa perception de l'enseignement de l'EPS aux différents niveaux de l'école primaire.

Constats

Les candidats ont généralement été plus fragiles durant la deuxième partie de l'épreuve.

La terminologie, employée pourtant de façon souvent judicieuse lors de l'exposé, a posé davantage de difficultés dès qu'il fallait la réutiliser à propos d'autres activités. Le vocabulaire spécifique à l'EPS n'est pas toujours utilisé à bon escient. Il demeure imprécis.

Pour certains candidats les connaissances restent trop superficielles.

Les questions relatives à la sécurité ou aux taux d'encadrement exigés lors de la pratique de certaines activités en EPS ont trouvé des réponses beaucoup plus satisfaisantes qu'en 2009. Les activités de natation ont été bien explicitées, elles aussi.

Le rôle de l'enseignant et des intervenants est énoncé correctement par un plus grand nombre de candidats.

**Les commentaires relatifs à la conduite de classe restent parcellaires.
Les situations d'apprentissage présentées sont souvent identiques d'un candidat à l'autre.
L'équilibre entre les différents domaines de compétences est à peine abordé.**

Conseils

Le professeur des écoles est un enseignant polyvalent. C'est un éducateur professionnel de l'enseignement. Il accompagne les élèves dans l'appropriation des contenus spécifiques aux différentes disciplines et au niveau des trois cycles des apprentissages. Fort de ses connaissances théoriques dans le domaine des sciences humaines, il doit être capable de concevoir, élaborer, mettre en œuvre et évaluer un module d'enseignement. Ce n'est pas un animateur des activités physiques et sportives au sens de l'application d'un certain nombre de recettes ou d'exercices à proposer aux élèves comme on peut parfois le rencontrer dans les associations sportives. C'est pourquoi il est conseillé aux futurs candidats d'approfondir leur préparation en diversifiant les domaines de compétences.

Pour cela, il est indispensable de maîtriser les notions d'objectifs, d'aménagement matériel, de critères de réussite, de situations de référence, de variables didactiques, aux fins de réinvestissement à propos de différentes activités comme l'athlétisme, la natation, les jeux et sports collectifs, les activités physiques et artistiques ainsi que les activités de motricité de l'école maternelle.

Une réflexion plus fine doit être conduite quant à l'élaboration d'une programmation annuelle visant à un meilleur équilibre entre les différents domaines de compétences de l'EPS.

La connaissance **des textes ministériels de référence (programme 2008, socle commun)** est **pour cela indispensable**. Un intérêt réel porté aux programmes, ainsi qu'aux documents d'accompagnement énonçant les conditions d'encadrement et de sécurité, doit permettre aux candidats d'ancrer leurs réponses dans un espace réel et concret. **Le lien théorie/pratique se verra mieux exploité, plus affiné.**

Enfin, il apparaît que les candidats ayant déjà assisté à diverses séances d'EPS dans les trois cycles de l'école primaire en ont gardé un bénéfice certain pour cette épreuve; ils semblent mieux appréhender les activités, le comportement des élèves et le niveau d'exigence en fonction de l'âge des élèves. Il serait judicieux que les futurs candidats prennent en compte cette préparation plus pratique et élargissent **leur réflexion sur la conduite de classe.**

En conclusion

L'entretien permet au candidat, de mettre en exergue :

- sa bonne connaissance didactique de l'activité physique et sportive en interaction avec sa prestation ;
- sa maîtrise correcte des démarches pédagogiques correspondant soit à cette activité, soit à celle pointée par le jury ;
- sa capacité à définir les objectifs visés, à repérer les contenus scientifiques sous-jacents, à apprécier la part de l'activité de l'élève, en adéquation avec les programmes officiels de 2008 ainsi que le socle commun de connaissances et de compétences.
- une bonne connaissance des textes relatifs à l'encadrement et à l'organisation des activités d'EPS en matière de sécurité
- **et surtout sa capacité à être opérationnel, dès la rentrée 2010, dans une classe.**

En effet, lors de cette session, l'épreuve d'EPS revêtait un enjeu nouveau du fait de la mise en œuvre de la réforme de la formation des futurs professeurs stagiaires et de leur entrée immédiate dans le métier dès le mois de septembre 2010.

CERPE – EPREUVE D’EPS
Activité DANSE

CONSEIL AUX CANDIDATS ET CANDIDATES

MODELE DE FICHE FACULTATIVE
DE PRESENTATION DE LA CHOREGRAPHIE

(A remettre au jury avant le passage.)

NOM :

PRENOM :

TITRE DE LA CHOREGRAPHIE :

SUPPORT SONORE CHOISI (Titre et références) :

ARGUMENT :